

LES ARTS  
DECORATIFS

5 ans déjà!  
LE MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS FÊTE SA RÉOUVERTURE





## CHAMBRE & SÉNAT

REVUE D'ÉTUDES ET D'INFORMATIONS  
DE L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES COLLABORATEURS DE MINISTRES  
ET PARLEMENTAIRES

Fondée en 1903  
A.N.C.M.P. - Société mutualiste fondée le  
05/04/1905  
R.N.M. 784360596  
Régie par le code de la Mutualité.  
28, rue Tronchet - 75009 PARIS  
Tel : 01 42 68 10 05 - Fax : 01 40 07 01 75  
e-mail : ancmp@wanadoo.fr

Président et Directeur de la publication :  
Philippe HERZOG

Président du comité de rédaction :  
Hommage à Marcel RUBY, qui nous a quitté le 08 juin.  
Il était Professeur agrégé en lettres et Commandeur  
de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Rédacteur en chef : Noumadi KAMARA

Chronique artistique & littéraire : Jocelyne KAMARA

Correcteurs :

Jean-Michel BAGLAIN  
Paul BRUNET  
Bruno DAUNIZEAU  
Albert PRAJS  
Eve SIMONET  
Marie-José STENGER  
Geneviève VARENNES

Ont collaboré à ce numéro :

Christian BERARD  
René BOUSSELIER  
Paul BRUNET  
Robert FRANKLIN  
Philippe HERZOG  
Jocelyne KAMARA  
Noumadi KAMARA  
Elie LAUER  
Roselyne PIPERNOS

Edition et Régie publicitaire :  
Chambre & Sénat  
28, rue Tronchet - 75009 PARIS  
Tel : 01 42 68 10 05  
Fax : 01 40 07 01 75

Conception graphique & réalisation :  
Xavier DENISART  
«ManeART Concept»  
Tel : +33 688 59 57 53  
saverioandco@hotmail.com

Impression : IMPRIME EN CEE  
et sur papier écologique  
www.allegroprint.com

Toutes photos et images Droits Réservés.

«CHAMBRE & SÉNAT» décline toute responsabilité  
quant aux opinions formulées dans les articles, celles-ci  
n'engagent que leurs auteurs.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle,  
faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit  
ou ayant cause, est illicite aux termes de la loi du 11 mars  
1957 sur la propriété littéraire et artistique et constitue donc  
une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants  
du code pénal.

Achévé d'imprimer : 4<sup>ème</sup> trimestre 2011  
Dépôt légal : Octobre 2011  
ISSN - 1272-5897



## CHAMBRE & SÉNAT

# LE MOT DU PRÉSIDENT...



*Chers Amis,*

Cette rentrée placée sous le signe du soleil et de la chaleur, après un été chaotique, n'empêche pas de nombreux événements marquant l'année 2011.

C'est d'abord les festivités concernant la commémoration du bicentenaire de la création de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, qui fait l'objet du dossier de ce numéro. J'en profite pour féliciter le Général GLIN, Commandant de cette Brigade depuis le 1<sup>er</sup> Août dernier.

Puis des manifestations qui rappellent ou terminent les commémorations, comme la première fête de la gastronomie lancée le 23 Septembre dernier à l'initiative du Secrétaire d'État au Tourisme, Frédéric Lefebvre, à l'instar de la fête de la Musique initiée par Jack Lang, alors Ministre de la Culture.

Enfin, 2011, c'est aussi l'année mondiale de la forêt. Les Commémorations mondiales ou nationales traduisent des espoirs ou des peines sur les événements qui se sont déroulés aux dates dites « anniversaires ».

En réalité, celle que je retiendrai en premier est celle de l'attentat du 11 septembre 2001 à New York. Je citerai une phrase du Président Obama : « désir de passer d'une décennie de guerre à un avenir de paix ». Paix ici ou là, comme le président Nicolas Sarkozy qui déclare « qu'au Proche-Orient, le camp de la France, c'est le camp de la paix, le camp du dialogue et le camp de la justice », et qu'il faut « la reprise des négociations entre Palestiniens et Israéliens ».

L'A.N.C.M.P. doit être le relais pour toutes les personnalités qui, dans notre société, luttent pour la construction d'un Monde meilleur. Organe d'information sans esprit polémique, nous resterons à l'écoute de tous les courants d'opinions à l'exclusion des extrémistes pour diffuser leurs réflexions et informations. Notre ami, Marcel Ruby a, toute sa vie, manifesté ses qualités humanistes pour représenter l'A.N.C.M.P., dans des circonstances parfois difficiles, il reste un exemple pour nos missions.

Sachez que je serai toujours à votre écoute pour porter les valeurs de l'A.N.C.M.P. auprès des institutions de notre Pays. Et comme le dit le proverbe chinois : « *Les bijoux sont polis à force de les froter, tout comme les hommes sont rendus brillants à force d'épreuves* ».

Philippe HERZOG



## LES SOCIÉTÉS D'ECONOMIE MIXTE **LA SEM VALTHOPARC**

**Q**uel est l'objet de la SEM VALTHOPARC ? C'est une SEM de gestion des parcs de stationnement de la Station de ski de VAL-THORENS située en SAVOIE dans le domaine des trois vallées (Couchevel, Méribel, la Tania, Brides les Bains, Les Menuires, Saint Martin de Belleville et Val Thorens).

**Q**uelle est l'étendue du parc de stationnement ? La SEM VALTHOPARC gère 2498 places couvertes et 940 places découvertes (dont une vingtaine de places pour Camping-Car).

**C**omment VALTHOPARC répond-elle aux critères d'accessibilité et de sécurité ? Actuellement l'ensemble des parkings gérés par la SEM VALTHOPARC sont conformes aux normes en vigueur en terme d'accessibilité et de sécurité. Malgré tout, nous avons engagé il y a deux ans un planning de travaux visant à la mise en conformité, pour 2015, des nouvelles dispositions en matière d'accessibilité handicapés. Ce planning comprend la mise en place d'une signalétique adaptée, de différents moyens de communications spécifiques, d'aménagement de places de stationnement de grandes tailles, de rampes d'accès handicapés, d'un accueil personnalisé accompagné d'un système de voiturier le cas échéant.

**Q**uels sont vos actions pour la défense de l'environnement ? Aucune action particulière n'est mise en place pour le moment. Nous trions nos déchets, nous réduisons notre consommation d'électricité par la mise en place de système de chauffage des bureaux par accumulateurs d'énergie, l'utilisation de lampes à LED ou diodes pour l'éclairage des accueils, des façades et des bureaux.

**Q**uels sont vos projets ? Nous travaillons actuellement à l'agrandissement d'un de nos parkings par la création de 300 places supplémentaires. L'aménagement d'un parking gratuit pour les skieurs à la journée. Un nouveau site internet de réservation en ligne, qui viendra en remplacement de notre site actuel. ■

**William WARGNIEZ**  
Directeur général

Por : 06 85 05 50 79  
Tél : 04 79 00 95 24  
Fax : 04 79 00 95 23

 SAEM Valthoparc-Parking Plein Sud - 73 440 Val Thorens  
Tél : 33 (0)4 79 00 02 49 - Fax : 33 (0)4 79 00 04 94

**www.valthoparc.com**

Le plus grand domaine skiable du monde

 Avant d'imprimer, ayez une pensée pour notre environnement  
Please consider the environment before printing this e-mail



**LA CRÉATION DU CORPS  
DES SAPEURS-POMPIERS  
DE PARIS**



50

**L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT**

• **LA SEM Valthoparc**

3  
4

**• LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES**

• La CC du **Perigord Vert Granitique**

6  
8

• La CC du **Pays Léonard**

10

• La CC du **Val Saint-Vitois**

13

• Le Lycée des Iles du Nord **Saint-Martin en Guadeloupe**

14

• La CC du **Pays de Livarot**

18

• La CC du **Pays du Royans**

22

• La CC des **Sources de la Loire**

25

• La CC de **La Petite Camargue**

28

• La CC d'**Aveyron Ségala Viaur**

31

• La CC de **Montesquieu**

33

• La CC de **Saint-Trivier de Courtes**

35

• La CC des **3A**

37

• La CC de **Seltz Delta de la Sauer**

• L'Établissement Public Administratif «**FARE TAMA HAU**» 39

**LES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE**

• **LA SAEM MAPAD ANNA BORDENAVE** - Ville de Lescar

43

• **LA SEM IMMOBILIÈRE DE VILLERUPT**

46

**DOSSIER « BICENTENAIRE DE LA BSPP »**

• **Création du Corps des Sapeurs-Pompiers de Paris**,  
par *Noumadi KAMARA*

50

• **Bibliographie : LES SAPEURS POMPIERS**

59

• **PRISE D'ARMES** à l'Hôtel des Invalides à Paris, le 30 sept 2011

Dossier Photos, par *Noumadi KAMARA*

62

• **Interview du Général Gilles GLIN** -

Commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

64

**VIE DE L'ASSOCIATION**

• **Interview de Daniel GAILLARD**, auteur de «*L'Enfance du  
Coeur*» par *René BOUSSELIER*

67

• **LE CONCOURS LÉPINE** - L'ANCMP récompense  
Edwige LANÇON pour son invention.

68

• **Paul BRUNET**, Vice-Président, Trésorier Général de L'ANCMP  
est fait **Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole**.

69

• **Pierre DAUVIN** -

**Invité par le Comité du Souvenir de la RATP**

69

• **Une soirée privée en l'Honneur du Colonel  
Abdelaziz MELIANI** - par *Christian BÉRARD*

70

• **Dépollution : Serge PIGRENET présente la Photocatalyse**  
par *Élie LAUER* Vice-Président de l'ANCMP

72

• **Centre culturel de la chine à Paris - Monsieur YANG ZHENWU**,  
Maire-Adjoint de Shanghai, dévoile la plaque d'inauguration  
des bases d'étude à l'étranger des jeunes artistes de Shanghai

74

• **Décès de MARCEL RUBY** -

*Vice-Président de l'ANCMP*

75

• **Chambre & Sénat invitée, par son Excellence**

**Monsieur Dušan T. BATAKOVIC**, Ambassadeur de  
la République de Serbie en France

77

• **Mariage de Nathalie MARTY et Jean-François BOUTINEAU**

78

**ARTICLE**

• **G8, UNE RÉUNION AU SOMMET**

*Roselyne PIPERNOS & Robert FRANKLIN*

80

**CHRONIQUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE**

Par *Jocelyne KAMARA*.

84

**PRISE D'ARMES  
AUX INVALIDES**



62

**INTERVIEW DU GÉNÉRAL  
GILLES GLIN**



64

**UNE RÉUNION AU SOMMET  
G8 2011**



80



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉRIGORD VERT GRANITIQUE



**B**ien située au nord du Périgord, au contact du Limousin et de la Charente, la Communauté de Communes du Périgord vert granitique, dont Piégut est le centre, porte bien son nom. Ses 7 communes reposent en effet sur un sol d'où émergent un peu partout des blocs de granite.



**Q**u'on arrive du nord ou du sud, de l'est ou de l'ouest, en quelques tours de roues, on est plongé dans un bain de verdure et de fraîcheur... Rayons de soleil filtrés par les frondaisons ; routes sinueuses vous invitant à ralentir, à profiter du paysage, à admirer la rondeur des collines ; taches claires et miroitantes des nombreux étangs.

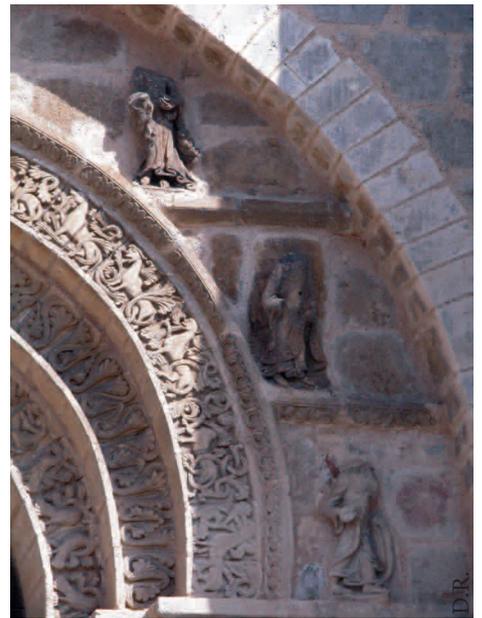
**O**h, disent les Périgourdins du Sud, vous êtes des Limousins... Bien sûr, historiquement, avant la révolution, nos paroisses dépendaient de l'évêché de Limoges. Bien sûr une grande partie du Périgord vert est sur le granite, avec une végétation proche de celle du Limousin.

**M**ais avec plus de douceur dans la lumière, moins de rudesse dans les traits et quelques degrés en plus, surtout en automne, saison triomphante pour le paysage qui devient pourpre, marron, jaune clair...

**V**ous trouverez ça et là : châteaux, églises, grottes, fontaines... Les habitants s'enorgueillissent du site de Saint-Estèphe, appelé aussi « Le petit Royan du Périgord Vert », avec son grand étang récemment aménagé, ses différentes activités de pleine nature : baignade, pêche, canoé, activités sportives, jeux pour enfants...



**C**ette région accueille un tourisme familial qui recherche le calme, mais qui apprécie les différentes manifestations proposées par les associations, nombreuses sur le territoire. Les touristes aiment flâner



sur le marché de Piégut chaque mercredi matin, l'un des plus importants du Périgord, ou encore, dans une ambiance conviviale, sur les marchés estivaux de producteurs de Champniers-Reilhac et Saint-Estèphe, participer aux fêtes villageoises, s'adonner à la randonnée pédestre ou en VTT sur les nombreux sentiers balisés de chaque commune, découvrant au détour des chemins ou lors de la traversée des hameaux et villages un patrimoine rural abon-



dant et intéressant, et assister à des concerts de qualité, qui mettent en valeur le patrimoine local : églises romanes, donjon du 12<sup>e</sup>.

**Office de tourisme intercommunal  
du Périgord vert granitique**  
1 place de l'église  
24360 Piégut-Pluviers  
Tel : 05 53 60 74 75

Email : [ot.perigord.vert.granitique@wanadoo.fr](mailto:ot.perigord.vert.granitique@wanadoo.fr)

Web : [www.perigordverttourisme.com](http://www.perigordverttourisme.com)



Pour se loger, gîtes, chambres d'hôtes, petits hôtels et campings, nichés dans des villages pittoresques, vous ouvrirez leurs portes.

Eau, granite et verdure sont les maîtres mots qui définissent cette région. L'office de tourisme intercommunal vous accueille toute l'année dans ses locaux agréables où vous trouverez une documentation variée et abondante.





## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS LÉONARD



INTERVIEW DE  
**Monsieur NICOLAS FLOCH**

© D.R. Jean-Paul GUERCH « Plage - Pays Léonard »

### **Quels sont la composition et le rôle de la Communauté de Communes du Pays Léonard ?**

**H**uit communes composent la Communauté de Communes du Pays Léonard : Saint Pol de Léon, Roscoff, Île de Batz, Santec, Mespaul, Plougoum, Sibiril et Plouénan. L'intercommunalité va célébrer son 17ème anniversaire en octobre prochain. Depuis 1994, nos communes sont associées pour œuvrer, de façon solidaire et concertée, au développement de notre territoire. Notre EPCI intervient en matière de recherche et innovation, d'animation économique, d'aménagement de l'espace, des services à la population et de développement durable.

### **Quel est votre projet de territoire ?**

**L**es élus communautaires ont initié une démarche prospective à l'occasion de la nouvelle manda-

ture en 2008. Ils ont souhaité réfléchir ensemble au développement du territoire, définir les enjeux, les opportunités, et dessiner les grands axes stratégiques des actions à mener dans les prochaines années. Cette réflexion s'est concrétisée par une démarche associant l'ensemble des conseillers municipaux des communes membres. Leurs choix stratégiques ont été formalisés dans une « Charte de Territoire Pays Léonard 2009/2015 ».

### **Que comporte cette charte de territoire ?**

**L**e Pays Léonard dispose de nombreux atouts que les élus communautaires veulent maintenir, valoriser et développer. Parmi eux, le domaine de la Recherche et de l'Innovation représente un axe majeur. Cela se concrétise par :

- la construction d'un Hôtel de Recherche pour héberger des start up

en biotechnologie,

- des démarches en cours pour l'acquisition d'un site destiné à accueillir des étudiants de l'Université Pierre et Marie Curie, de nouveaux laboratoires de recherche de la Station Biologique de Roscoff, l'hébergement des internes de l'établissement de santé de la Fondation Perharidy, un Hôtel d'Entreprises....

L'ambition principale de la Communauté est de proposer un environnement d'accueil propice aux activités Innovantes à travers le triptyque fondamental RECHERCHE-FORMATION-ENTREPRISES.

**S**on action en faveur de l'animation économique contribue au renforcement et à l'attractivité du territoire. Dans ce cadre, une direction de l'action économique accompagne les entreprises. Elle propose différents outils pour l'installation des entreprises tels qu'une pépinière d'entreprises, des bâtiments pour



# Pays Léonard

*Communauté de Communes*

la location, des Zones d'Activités dont prochainement une spécifique au Nautisme en lien avec notre nouveau port de plaisance de 625 places.

Les efforts en faveur du développement économique sont menés en parallèle avec l'amélioration des services à la population. Actuels et futurs résidents trouvent, dans un cadre de vie d'exception, une qualité de services élevée (centre aquatique, maison de l'enfance, maison des services...).

## La Communauté de Communes du Pays Léonard agit-elle en faveur du Développement Durable ?

La Communauté de Communes achève une démarche d'intégration des grands principes du Développement Durable pour la charte de territoire. Cet engagement se concrétise par la formalisation d'un « Agenda 21 Pays Léonard ». Après plusieurs mois de travail de concerta-

tion, la Communauté de Communes, en concertation avec l'ensemble des élus communaux, **validera son programme d'action stratégique en juin prochain.**



D.R.

« Pays Léonard »



INTERVIEW

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# LE VAL SAINT-VITTOIS



INTERVIEW DU PRÉSIDENT

Monsieur **PASCAL ROUTHIER**  
Député-Maire De Saint-Vit



### Quels sont l'histoire et le rôle de la Communauté de Communes du Val Saint-Vitois ?

La Communauté de Communes du Val Saint-Vitois (CCVSV) a été créée par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2001. Cette création a été impulsée par la loi dite Chevènement du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. L'histoire intercommunale du département du Doubs est en effet récente puisque plus de 70% des intercommunalités se sont créées à partir des années 2000.

Le périmètre de la CCVSV se dessine sur deux cantons ; Audeux (9 communes) et Boussières (7 communes), représentant 16 communes soit environ 10 000 habitants pour une superficie de 10 047 hectares. La commune de Saint-Vit qui compte approximativement 5 000 habitants rayonne sur l'ensemble du territoire, en raison de sa situation géographique centrale mais également en raison de son dynamisme économique et commercial, proposant ainsi emplois et services à la population.

Les autres communes à dominante plus rurale comptent entre 200 et 700 habitants.

Les actions et les services sont développés de façon équilibrée sur le territoire, à la fois dans un souci de proximité mais également, en considération de l'attractivité du bourg centre et des modes de vie et de consommation de la population.

Outre le développement économique et l'aménagement du territoire, la CCVSV exerce principalement ses compétences en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement, de gestion et de création de Zone de Développement Eolien, de cadre de vie et de création et gestion de réseaux de télécommunication (haut débit).

D'une manière générale, la CCVSV exerce ses compétences dans le respect des orientations du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine qui sera approuvé au cours de l'année 2011.

### Comment est géré le développement économique de votre Communauté de Communes ?

Le développement économique de la CCVSV est un pilier du développement du territoire. Située entre les villes de Besançon et Dole, à 8 km de la gare de péage de l'autoroute A36 (en direction notamment de l'Allemagne, Grand Est, Paris, Dijon, Lyon), la CCVSV est considérée comme une zone carrefour. Trois Zones sont déclarées d'intérêt communautaire dont la ZAE « La Foulottière » située à Saint-Vit sur laquelle la Centrale de distribution de Système U Grand Est est implantée depuis 2008. Des projets d'implantation sont actuellement en cours sur les derniers terrains.

Le développement économique sur la CCVSV se traduit également par la création et le maintien de liens privilégiés entre les entreprises et les élus. Un agent spécialement chargé de cette mission intervient au quotidien auprès des chefs d'entreprises et des porteurs de projets afin de répondre à leurs problématiques diverses (accompagnement / montage de projet, relations affaires, ressources humaines, ...). Par ailleurs, un développement équilibré se traduit par des services à des-



mination des entreprises mais également à destination des demandeurs d'emploi.

Une action de parrainage à l'emploi, menée en collaboration avec le MEDEF Doubs, l'Etat ainsi que des parrains-marraines bénévoles, est en place depuis 2004.

Ces travaux de groupes destinés à l'ensemble des demandeurs d'emploi du territoire concourent à accompagner et épauler environ 80 personnes par an. Un taux annuel de retour vers l'emploi compris entre 70 et 80 %, confirme aux élus l'importance de cette action.



### Quelles sont vos actions pour la préservation du cadre de vie et de l'environnement ?

Depuis sa création, la CCVSV oeuvre pour un développement équilibré et raisonné de son territoire ; la préservation du cadre de vie et de l'environnement est essentielle. Située à proximité des zones urbaines de Besançon et Dole, la CCVSV allie le charme de la ruralité aux atouts du péri urbain, au sein d'un cadre naturel et d'un patrimoine bâti de grande qualité. L'accueil petite enfance et le trans-



« Vue aérienne de Saint-Vit »

D.R.

port de voyageurs sont les deux axes principaux en matière de cadre de vie.

Un multi accueil ouvert depuis 2008 propose des formules haltes garderies (structure fixe et itinérante) et crèche. La halte garderie itinérante « Le Trotti'Bus » est un exemple de service de proximité : des permanences (deux demi-journées / commune en moyenne) sont tenues sur différentes communes, proposant ainsi aux familles des solutions de gardes ponctuelles sur leur commune ou à proximité immédiate.



« Parc Grotte »

D.R.

La structure multi accueil dans sa globalité dispose d'une capacité d'accueil de 65 places.

Depuis 2004, des lignes de transport à la demande sont en service sur le périmètre intercommunal,

permettant ainsi aux habitants de toutes les communes de se déplacer à Saint-Vit. Environ 1 200 trajets sont réalisés à l'année.

L'exercice de cette action est subordonné à la délégation de la compétence transport par le Conseil Général, qui en définit le champ d'intervention géographique.

Disposant d'une gare et d'une halte ferroviaire sur son territoire, la CCVSV est relativement bien dotée en matière de déplacements. Toutefois, les arrêts ne desservent pas uniformément la capitale comtoise et de nombreux sites restent difficilement accessibles aux habitants par le biais des transports en communs.



« Mercey - Fleurissement »

D.R.



«Arcades de Saint-Vit»

D.R.

**B**ien que des besoins de déplacements soient avérés sur Besançon et notamment sur les zones commerciales et le pôle santé, depuis 2004, cette compétence n'a pas été autorisée pour la CCVSV au-delà de ses frontières intercommunales.

Cette volonté de développement des réseaux de transports en commun s'inscrit dans une logique plus large de préservation de l'environnement.

Outre la gestion et l'élimination des déchets, la CCVSV met en place des actions de sensibilisation aux énergies renouvelables. Des animations, menées directement par la CCVSV ou en lien avec des associations locales, ont lieu chaque année au sein des écoles.

**C**et engagement se traduit également par la prise de la compétence « Création et Gestion de Zones de Développement Eolien ».

Le dossier porté en collaboration avec une communauté de communes limitrophe est actuellement en cours de finalisation.

### Quels sont les projets de la Communauté de Communes ?

**P**lusieurs phases de développement peuvent être mises en avant depuis 2002 :

- I) 2002-2004 : Création - mise en place : mise en place de la structure et des modalités d'exercice des compétences obligatoires et optionnelles.
- II) 2004-2007 : Développement : prise de nouvelles compétences, lancement de projets (création et aménagement de ZAE, création d'un multi accueil) et fonctionnement et développement des «anciennes» compétences.

III) 2007-2009 : Absorption : fonctionnement et développement des compétences « anciennes » et nouvellement prises, aboutissement des projets en cours.

IV) 2009 -2010 : Réflexions sur les possibilités d'évolution : lancement de questionnaires au sein des communes en vue de répertorier les transferts possibles. Difficulté d'aboutir à des axes de travail précis.

**C**omme l'indique la phase IV, les réflexions relatives aux transferts de compétences sont difficiles ; les communes craignent de se voir déposséder de leur substance au profit des intercommunalités.

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales vient renforcer la strate intercommunale et par ce biais, poser les réflexions quant à l'avenir des structures existantes.

Actuellement la CCVSV étudie tous les cas de figure en vue de l'amélioration de sa cohérence spatiale et de ses opportunités de développement.

**L'**année 2011 apparait comme l'année charnière pour le paysage intercommunal français. ■



D.R.

«Commerces - Saint-Vit»



# LYCÉE DES ÎLES DU NORD SAINT-MARTIN EN GUADELOUPE



**L**e lycée accueillera 1600 élèves à la rentrée 2012. Il est situé sur 2 sites distants de 500 mètres.



**C**'est un lycée polyvalent comprenant une SEP avec des CAP :

- Assistant Technique en Milieu Familial.
- Restaurant.
- Cuisine.
- Charpente/Bois.
- Mécanique Auto.
- Menuiserie.
- Maintenance et Hygiène des Locaux.
- Employé de Vente Spécialisé.
- Réparation et Entretien des Embarcations de Plaisance.
- Agent Polyvalent de Restauration.

**C**'est aussi un lycée d'enseignement général et technologique préparant les BAC : ES, L, S et STG.

En Bac Professionnel :

- Maintenance Véhicule Auto.
- Maintenance Nautique.
- Electrotechnique.
- Technicien Fabrication Bois.
- Restauration.
- Comptabilité.
- Secrétariat.
- Commerce.
- Accompagnement, soin, service à la personne en structure.

**L**es enseignements d'exploration en seconde sont les suivants :

- SES/Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion.
- EPS
- Littérature et société.
- Méthode et pratiques scientifiques.
- Arts visuels.
- LV3 Italien.



**N**ous avons également des sections Européennes (dites Euro caribéennes dans notre académie) en Anglais avec le DNL (disciplines non linguistiques) : Eco-gestion, Histoire/Géographie et SVT.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE PAYS DE LIVAROT



**L**a Communauté de Communes du Pays de Livarot est située dans le Calvados. Ce territoire rural, composé de 23 communes et de 6500 habitants, fait preuve d'un dynamisme remarquable en matière de développement économique, d'apport de services...

## QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE TERRITOIRE ?

Ce territoire est situé dans le sud du Pays d'Auge, au cœur d'un bocage verdoyant. Cette géographie si particulière reste le terrain de jeu pré-



D.R. «Pommiers Haute Tige et Vaches Normandes»

féré des célèbres vaches normandes, dont le lait est valorisé en Livarot, Camembert et Pont L'Evêque. Ces fromages sont toujours fabriqués par les établissements Graindorge à Livarot. Cette entreprise attire d'ailleurs chaque année 45 000 visiteurs dans son circuit de visite gratuit.



D.R. «Fromage de Livarot»

**L**es vallons sont aussi parsemés de pommiers hautes tiges. Leurs fruits permettent la production des cidres, pommeaux et calvados. L'une des plus grandes cidreries d'Europe est aussi implantée à Livarot. Des cidres sont également produits dans les fermes du territoire. Outre, cette

richesse agricole, à laquelle, il faut ajouter le milieu équestre, la CdC du Pays de Livarot bénéficie d'une diversité remarquable de PME. Le secteur de l'imprimerie est ici bien représenté. Le pays de Livarot c'est plus de 150 entreprises pour 1200 emplois.

## COMMENT EST APPARUE LA CDC DU PAYS DE LIVAROT ?

**L**a création de la communauté de communes fait suite au SIVOM du canton de Livarot, créé en 1973 autour des compétences de travaux de voirie et de transport scolaire.

En 2001, à l'initiative du sous-préfet et du percepteur de Livarot, les élus du canton se sont penchés sur la mise en place d'une nouvelle forme de coopération intercommunale, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en milieu rural. La Communauté de Communes du Pays de



Livarot a officiellement été créée le 21 décembre 2001 par arrêté préfectoral. Elle exerce de nombreuses compétences (voirie, développement économique, aménagement de l'espace, environnement, transport scolaire...) que les communes membres lui ont transférées.

**POUVEZ-VOUS PRÉCISER LE FONCTIONNEMENT DE LA CDC DU PAYS DE LIVAROT ?**

**L**es délégués ont institué 17 commissions. Les Commissions se réunissent à la



D.R. «Les Délégués de la CDC»



demande des viceprésidents ou du Président de la CdC pour évoquer des sujets relevant de leurs domaines d'intervention. Dès lors que la proposition reçoit un avis favorable, celle-ci est présentée au Bureau communautaire. Le Bureau est composé du Président de la CdC, des six viceprésidents délégués et d'un délégué par commune membre soit un total de 23 personnes. Le Conseil Communautaire est actuellement composé de 65 délégués, il se réunit une fois par mois sauf en juillet et août.



D.R. «Bellou-Manoir»

**QUELS SERVICES VOTRE CDC APORTE AUX HABITANTS DE LA CDC DU PAYS DE LIVAROT ?**

**EN MATIÈRE DE SPORT**

L'entretien et la gestion des équipements sportifs sont une compétence communautaire. En 10 ans, toutes les installations sportives ont été rénovées ou modernisées. Cette politique a pour objectif d'offrir un service de qualité aux bénévoles qui oeuvrent toute l'année au sein des associations qui font vivre le territoire. Après avoir créé de nouveaux vestiaires au stade municipal de Fervaques, réalisé un terrain multi-activités à Fervaques et à Notre-Dame-de-Courson, construit un boudrome et agrandi le dojo de Livarot..., la CdC est en train de réaliser une salle multi-activités et a prévu l'extension des vestiaires de football de Livarot.

**DANS LE DOMAINE CULTUREL**

L'axe culture est un autre point fort de la politique intercommunale puisque la communauté de communes a développé un centre culturel qui apporte une véritable ouverture aux habitants de ce territoire rural. Il offre l'accès à de nombreuses activités (mu-

sique, arts plastiques, théâtre, informatique, danse, yoga, sophrologie, anglais, italien,...). Près de 400 personnes y sont accueillies chaque semaine.

L'Intercom prévoit aussi la création d'une médiathèque intercommunale afin de développer les services permettant un accès à la culture en phase avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Celle-ci permettra la mise en réseau des documents sur le territoire intercommunal.

**DANS LE DOMAINE MEDICO-SOCIAL**

Le territoire porte deux projets forts : un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) et une MARPA.

L'implantation d'une maison médicale à Livarot vise à pérenniser l'offre de santé tout en optimisant le travail des professionnels de la santé. Cette initiative est menée en concertation avec les acteurs de la santé du territoire de façon à proposer une offre de santé de qualité et à attirer de jeunes praticiens. Ce projet aura aussi pour vertu de réhabiliter un ancien bâtiment industriel cédé par la ville de Livarot.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTESQUIEU

## La force du regroupement



©. CCM «Technopole»

### Faire à plusieurs ce qu'il n'était pas possible de faire seul

Située au cœur des graves, la Communauté de Communes s'étend sur 33 000 hectares bordés par la Garonne, au sein d'un vignoble prestigieux (Pessac-Léognan) et d'une forêt d'exception. La Communauté de Communes de Montesquieu, créée en 2002, rassemble 36000 habitants sur 13 communes du canton de La Brède au sud de Bordeaux (Gironde). Elles se sont associées dans un seul but : mettre en commun leurs moyens afin d'assurer le plus grand nombre de services à la population. En 10 ans, et sans répercussion abusive des impôts sur les habitants, la Communauté de Communes a considérablement amélioré le niveau de service dans les communes.

### Missions

La Communauté de Communes de Montesquieu gère des services au quotidien comme la collecte des déchets, les transports scolaires...

Elle intervient dans différents domaines :

- **Le développement économique** (animation économique, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire, commercialisation des zones, accompagnement des entreprises...),
- **L'environnement** (la collecte des déchets ménagers et assimilés, les bassins versants, la sensibilisation au tri, la protection de l'environnement, déchetteries...).



©. Philippe Labèguerie «Dégustation»



- **L'aménagement du territoire** (urbanisme, Schéma de cohérence territoriale, - ZAC d'intérêt communautaire, Système d'information géographique...).
- **La solidarité** (Insertion, l'emploi, gens du voyage, Programme Local de l'habitat, les subventions aux associations...).
- **La jeunesse** (les crèches, Relais d'assistantes maternelles, Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, actions de prévention, formation des professionnels, les transports scolaires...).
- **Le tourisme** (l'office de tourisme de Montesquieu, pistes cyclables, chemins de randonnées...).
- **La gestion** de l'aérodrome Bordeaux Léognan Saucats.
- **L'animation** socioculturelle.

### > Une nouvelle crèche sur Saint-Médard-d'Eyrans

Le coût de ce nouvel équipement, nécessaire pour le territoire, s'élève à 1 300 000 € HT. Le bâtiment, construit pour consommer le moins possible (label BBC : bâtiment basse consommation), devrait bénéficier de subventions (Conseil Général, Conseil Régional...).

### > Un nouveau Centre technique communautaire

La construction du Centre technique communautaire est lancée sur la commune de Léognan, non loin de l'aérodrome. Particularité de ce bâtiment : sa toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques pour une meilleure maîtrise de l'énergie et des économies sur le long terme. En tout, ce centre coûtera 1 050 000 € HT. Il devrait être subventionné à hauteur de 60 000 € par le FEDER (une aide européenne) pour les panneaux photovoltaïques.

La Communauté de Communes verse une aide de 200 000 euros aux communes du territoire, au titre de la dotation de solidarité communautaire (DSC). Ce soutien facultatif obéit à des critères fixés par le département (nombre d'habitants, d'enfants scolarisés, étendue de la voirie...). En contrepartie, les communes doivent investir cet argent dans des projets structurants.

## L'accompagnement économique

Au nombre de 4000, les entreprises innovantes, artisanales, agricoles maillent le territoire périurbain ayant pour la plupart fait le choix d'un cadre de vie exceptionnel aux portes de Bordeaux. La communauté de communes de Montesquieu a pour vocation d'apporter des solutions à toutes demandes émanant des dirigeants qui souhaitent créer ou développer leur entreprise sur le territoire. Le service économique propose un accompagnement personnalisé de l'implantation des entreprises et jusqu'aux problématiques de management et de développement. A la disposition de futures entreprises, la Communauté de Communes possède des infrastructures d'accueil de qualité grâce à une équipe dédiée et une offre foncière compétitive. Le site Montesquieu, dont la technopole Bordeaux Montesquieu, vitrine technologique du territoire, est géré par la collectivité. ■



©. Philippe Labèguerie «Château»

## Les prochains investissements

Avec son budget 2011 de 32,9 Millions d'euros, les investissements représentent 9,2 millions d'euros. Une gestion budgétaire rigoureuse et des dépenses maîtrisées permettent à la Communauté de Communes de continuer d'investir pour l'avenir.



Communauté de Communes de Montesquieu

Site Montesquieu, 1 allée Jean Rostand

33651 Martillac

Tel. 05 57 96 01 20 - Fax. 05 57 96 01 29

contact@cc-montesquieu.fr - www.cc-montesquieu.fr



# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAINT TRIVIER DE COURTES



*et les 12 Communes du Canton*



D.R.

«Camping du Coq»

## **Quels sont la composition et le rôle de la communauté de communes du Canton de Saint Trivier de Courtes ?**

**L**a Communauté de Communes a pour objet d'associer les 12 communes du canton (5 700 habitants) au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle a donc permis la création d'équipements cantonaux qui auraient difficilement pu voir le jour à l'échelle communale : centre multi accueil de 24 places, relais assistantes maternelles, CLIC, gestion de la piscine, d'un plan d'eau et de deux campings, une zone d'activité et des bâtiments industriels d'intérêt communautaire. Le conseil communautaire est composé de 25 délégués titulaires (2 délégués pour les 11 communes de moins de 1 000 habitants et 1 délégué supplémentaire par tranche de 500 habitants pour le chef

lieu de canton Saint Trivier de Courtes) et autant de délégués suppléants. Le Bureau comprend le Président et les 4 vice-Présidents. 6 services et 19 agents titulaires travaillent donc aux côtés des élus au développement des services à la personne et de ce territoire rural classé Zone de Revitalisation Rurale.

## **Dans le cadre de l'élimination des déchets, quelles sont les actions de la Communauté de communes du canton de Saint Trivier de Courtes ?**

**L**a Communauté de Communes a compétence en matière de collecte et traitement des ordures ménagères. Le mode de gestion en régie directe a été retenu pour la collecte hebdomadaire des ordures ménagères ainsi que pour la gestion de la déchèterie, ouverte au public deux jours et demi par semaine. Un marché de prestations de service lie l'EPCI à une entreprise privée pour

l'enlèvement des déchets collectés des points d'apports volontaires (verre/emballages/journaux/magazines) et ceux de la déchèterie.

La collectivité est partenaire d'écosystème pour la collecte des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Une campagne de vente à prix réduit de composteurs individuels, renouvelée régulièrement, permet de réduire encore davantage les déchets ménagers ultimes, enfouis dans un centre de stockage et d'enfouissement des ordures ménagères résiduelles ; ce CSDU est géré par un Syndicat mixte composé de notre communauté de communes et de celle du canton voisin.

**L**a communauté de communes participe activement aux côtés de l'entreprise LANGA SOLAR, à l'installation d'une station photovoltaïque au sol sur un terrain situé en zone UI au PLU de Saint Trivier de Courtes. Ce terrain enclavé entre



D.R.  
«Espace de la Carronnière»

la station d'épuration, la déchèterie et une entreprise de matériaux n'avait jamais trouvé preneur. La centrale solaire serait d'une puissance de 2.2 Mwc sur une surface de 5.6 hectares ; un projet d'éducation à l'environnement. Le permis de construire est en cours d'instruction. Les élus espèrent que la nouvelle politique tarifaire et la procédure d'appel à projets ne pénaliseront pas ce projet de développement des énergies renouvelables sur le territoire.

### **Pouvez vous nous parler du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) des Pays de Bresse ?**

Depuis sa création en 2007, le CLIC des Pays de Bresse (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) s'inscrit dans le paysage sanitaire et social du nord ouest du département de l'Ain en tant que **réfèrent gérontologique**. Il participe au maintien à domicile des personnes âgées et sensibilise les retraités à leur « capital santé ».

C'est un lieu d'informations, de conseils et d'orientation. Parallèlement, il tisse des réseaux avec les autres partenaires gérontologiques locaux : les services d'aide à domicile, les professionnels médicaux et paramédicaux, les services sociaux, ou encore les associations locales. Le secteur d'intervention du CLIC des Pays de Bresse s'étend sur cinq cantons, soit 59 communes regroupées en 5 communautés de communes et comprenant 13 000 personnes de plus de 60 ans.

Porté par la communauté de communes du canton de Saint Trivier de Courtes, le CLIC est géré par une

**Entente Intercommunautaire**, composée de représentants des communautés de communes des cantons de Coligny, Montrevel en Bresse, Pont de Vaux, Pont de Veyle et de Saint Trivier de Courtes. Il est subventionné par le Conseil Général et la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail).

Des permanences sont organisées régulièrement sur chaque canton afin d'être **un service de proximité**.

Un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer va ouvrir ses portes au 1<sup>er</sup> novembre 2011, 2 jours ½ par semaine dans un bâtiment rénové par notre communauté de communes, à Saint Trivier de Courtes et 2 jours ½ par semaine dans un local mis à disposition par la communauté de communes du canton de Montrevel en Bresse. Une association locale gèrera cet établissement bicéphale, commun à deux communautés de communes.

Les projets intercommunautaires tels que le CSDU, le CLIC des Pays de Bresse et la création d'un accueil de jour Alzheimer prouvent que nos territoires ruraux ont d'ores et déjà développé la coopération entre EPCI afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins de nos populations, sur les territoires les plus efficaces. ■



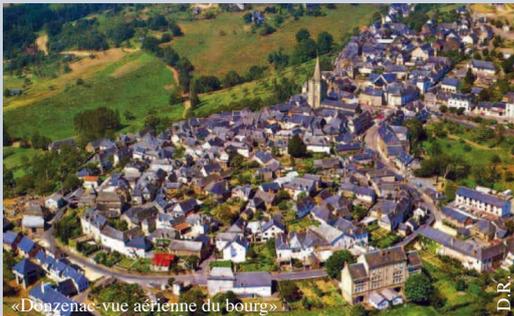
D.R.  
«Piscine»



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 3 A



D.R.



«Donzenac - vue aérienne du bourg»

Idéalement située au carrefour des autoroutes A20 et A89, dans le Bas-Limousin, la Communauté de Communes des 3A s'étend du nord-ouest du bassin de Brive-la-Gaillarde aux premiers reliefs du Plateau Corrézien. Entre Vézère et ardoise, les sept communes de la CC3A bénéficient d'un patrimoine historique à la fois riche et diversifié ainsi que d'un patrimoine naturel encore préservé.

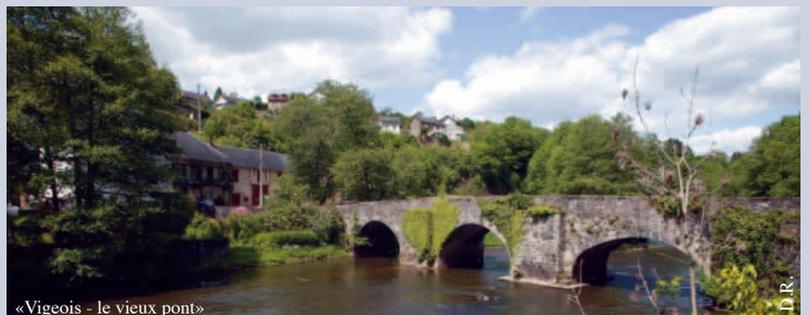


«Sadroc»

La création de la communauté de communes des 3A est le témoin d'une forte volonté des maires et des élus de s'engager résolument dans l'intercommunalité afin de développer notre territoire par l'accueil de nouveaux habitants et d'entreprises nouvelles, d'apporter à nos administrés les services et les prestations qu'ils attendent - notamment en matière d'accueil pour les enfants - et de préserver notre qualité de vie.



«Vallée de la Vézère - vue aérienne»



«Vigéois - le vieux pont»

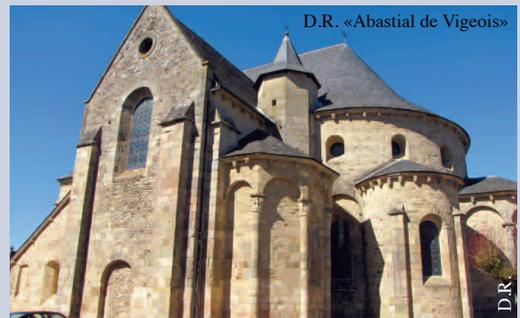


**L**a stratégie de la CC3A s'est orientée vers deux pôles :

- un pôle social avec la création d'Accueils de Loisirs ans Hébergement (Donzenac, Sadroc (pour les adolescents), St Bonnet l'Enfantier et Vigeois et d'un multiaccueil à Donzenac.
- un pôle économique avec la création de zones permettant l'implantation d'entreprises.

**S**'il est nécessaire d'attirer des familles sur le territoire intercommunal, il ne suffit pas de veiller au maintien et au développement des activités économiques. Il serait même de mauvaise méthode que de vouloir attirer des familles sans avoir la capacité de bien les accueillir, et c'est pourquoi nos communes et notre communauté de communes se sont donné pour priorité d'offrir aux enfants les meilleures conditions, avec les écoles, avec les possibilités d'accueil en dehors du temps scolaire, et aussi avec les possibilités de loisirs pour les jeunes.

**L**a CC3A a également aménagé des lotissements résidentiels communautaires sur trois communes afin d'offrir un cadre de vie préservé aux nouveaux habitants. La CC3A a su et sait se développer dans un esprit de solidarité entre toutes les communes qui la composent, en privilégiant une qualité de vie exceptionnelle grâce à une situation géographique unique. ■





# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SELTZ DELTA DE LA SAUER



D.R.

## LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le passage du SIVOM de Seltz – Munchhausen à la Communauté de Communes de Seltz Delta de la Sauer a vu les compétences de cette dernière élargies. C'est ainsi que notre maison commune intervient ou est appelée à intervenir :

- dans l'aménagement de l'espace (création de zones d'aménagement concerté d'intérêt intercommunal),
- dans le développement économique (aménagement et gestion d'équipements touristiques : le Camping les Peupliers à Seltz),
- dans la protection et la mise en valeur de l'environnement (gestion des ordures ménagères ; aménagement et entretien des cours d'eau et bras morts et tous autres travaux hydrauliques du ressort des communes membres ; construction, entretien et gestion des équipements nécessaires à l'épuration et au transport des eaux usées ; contrôle et entretien des installations d'assainissement non collectif),
- dans la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie dans le pé-

mètre de la communauté,

- dans l'aménagement d'équipements sociaux, culturels et sportifs intercommunaux et grosses réparations s'y rapportant,
- dans les services à la Population (organisation d'activités socio-culturelles et périscolaires à vocation intercommunale).

## CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DANS LA BANDE RHÉNANE NORD



La contribution la plus importante de notre collectivité est son adhésion à l'association Parc Rhénan PAMINA, dont le Président est le président de la comcom.

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une région-musée qui s'étend sur 850 km<sup>2</sup> entre Leimersheim (D) / Eggenstein-Leopoldshafen (D) et Drusenheim (F) /

Rheinmünster-Greffern (D) de part et d'autre du Rhin.

- 10 musées,
- 2 centres d'initiation à la nature et à l'environnement transfrontaliers,
- plus de 60 stations d'information en bordure de chemin (sites remarquables).

Réalités écologiques, passé historique, social et culturel, tous les aspects de la vie au bord du fleuve sont abordés dans les différents sites du Parc-Rhénan. L'accent est mis sur les particularités du site du Delta de la Sauer, des forêts de la plaine rhénane ainsi que du Ried. Sept thèmes soulignent un aspect spécifique du «Rhin» :

1. Le fleuve, ses habitats et ses paysages.
2. Le fleuve transformé par l'homme.
3. L'adaptation de la population locale au fleuve.
4. Les sources de revenus et les activités conditionnées par la présence du fleuve.
5. Les voyages, le commerce et les relations d'échanges.
6. Les mythes, les contes et les légendes.
7. Le fleuve, son histoire et ses aménagements successifs.



## LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

### DENOMINATION DE LA STRUCTURE COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SELTZ DELTA DE LA SAUER

#### SIÈGE :

MAIRIE DE SELTZ  
10, Place de la Mairie 67470 SELTZ  
Téléphone : 03 88 05 59 10  
Fax : 03 88 05 59 02  
E-mail : [cdc.seltz@ville-seltz.fr](mailto:cdc.seltz@ville-seltz.fr)

#### LE BUREAU

PRESIDENT : Hugues KRAEMER (Maire de Seltz).  
VICE-PRESIDENTS : ZERR Bruno (Adjoint au Maire de Munchhausen), HAEUSSLER Antoine (Maire d'Eberbach).

#### LES DELEGUES

Le Conseil de notre Communauté est composé de 20 membres (14 titulaires et 6 suppléants).

#### SELTZ

Délégués titulaires (8) : Mrs KRAEMER Hugues (Président) - BALL Jean-Luc - FLUCK Richard - JOERGER Jean-Jacques - RUCK Michel - SCHMITT Robert - FREISS Bernard - Mme NOWAK Véronique  
Déléguées suppléantes (2) : Mmes EIGNER Bernadette et FRIEDMANN Caroline

#### MUNCHHAUSEN

Délégués titulaires (4) : Mrs ZERR Bruno (Vice-Président) - STOLTZ Richard - DUPONT Léon - WEINHARD Bernard  
Délégués suppléants (2) : Mr KAPPS André et Mme STOLTZ Béatrice

#### EBERBACH / SELTZ

Délégués titulaires (2) : Mrs HAEUSSLER Antoine (Vice-Président) - MARGRAFF Christophe  
Délégués suppléants (2) : Mrs KRAEMER Joseph et STOLTZ Pascal

## GRANDS PROJETS REALISES RECEMMENT



➤ Travaux de restructuration de la voirie :

- Quartier Niedersand : Rue Romaine, rue Hollandaise, rue des Bois, rue du Général de Gaulle à Seltz.
- Rue du Rhin, de la Sauer, du Geisberg et du Chaudron à Munchhausen.
- Rue Calvin à Eberbach/Seltz.

➤ Travaux de rénovation du réseau d'assainissement :

- Rue du Rhin, de la Sauer, du Geisberg et du Chaudron à Munchhausen.
- Viabilisation du secteur « Les Peupliers » à Seltz (cf. photo).

➤ Travaux dans le domaine des équipements socio-culturels et sportifs :

- Construction d'un complexe mul-

tiports à Seltz, l'Espace Sportif de la Sauer.

- Création d'un terrain de football en gazon synthétique au Stade St Etienne à Seltz.

• Réaménagement du terrain d'honneur au Stade St Etienne à Seltz : Cheminement périphérique et main courante.

- Rénovation des courts de tennis à Seltz (un court extérieur en béton poreux, deux courts sous hall en résine, deux courts extérieurs en terre battue)
- Réfection des deux courts de tennis à Eberbach/Seltz.

➤ Autres travaux : construction d'un bloc sanitaire au périscolaire de Seltz.



## PROJETS PREVUS OU EN COURS DE REALISATION

➤ Dans le domaine de l'assainissement et la voirie :

- Travaux de restructuration de la voirie : (Aménagement de la rue du Rhin à Munchhausen 2<sup>ème</sup> tranche)

➤ Dans le domaine économique :

- Création d'une zone d'activités intercommunale.

➤ Dans le domaine de la petite enfance :

- Création d'une crèche / halte-garderie.



# ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF FARE TAMA HAU



D.R. «Polynésie Française»

## Interview **DR. DANIEL DUMONT** Directeur Fare Tama Hau

### Quel est le rôle de l'établissement public administratif "Fare Tama Hau" ?

**S**ans préjudice des missions dévolues aux ministères, cet établissement est chargé de coordonner et de mener toutes les actions de prévention et de prise en charge médicale, sociale et pédagogique tendant à protéger et aider les enfants et les adolescents.

### Quelles sont ses missions ?

Il a pour mission :

- d'accueillir, écouter, informer, traiter, accompagner, conseiller et orienter l'enfant en danger, l'adolescent en difficulté et leurs familles, dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale ;
- de développer le soutien et l'accompagnement des familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur enfant ;
- d'offrir au public accueilli un espace libre proposant diverses activités éducatives ;
- de proposer aux professionnels, des secteurs publics et privés concernés par la jeunesse, un soutien, notamment à travers des formations, dans la prise en charge des enfants en danger, des adolescents en difficulté et de leurs familles ;
- de rechercher et définir les modalités de la coordination avec toutes les structures publiques et privées concernées ;

- de recueillir et analyser les données chiffrées et les études en provenance de toutes les autorités et institutions publiques et privées ;
- de proposer aux autorités toutes les mesures permettant d'assurer la protection et l'épanouissement des enfants et des adolescents

D.R.  
«Polynésie Française»

### Quelle est son organisation ?

L'établissement comprend quatre unités :

- une Maison de l'enfant,
- une Maison de l'adolescent,
- un service d'écoute téléphonique d'urgence gratuit dénommée « Ligne verte »,
- un Observatoire de l'enfant et de l'adolescent.

**Les missions spécifiques dévolues à chaque unité de l'établissement sont respectivement pour :**




**FARE TAMA HAU**

Etablissement Public Administratif  
 Directeur : **Dr Daniel DUMONT**  
 B.P. 9026 Fare Ute  
 98715 PAPEETE  
 POLYNÉSIE FRANÇAISE  
 Tél : 48 80 80 Fax : 48 80 88  
 Site : www.faretamahau.pf

Créé en 2004 par délibération votée à l'unanimité à l'Assemblée de Polynésie française, l'Etablissement Public Administratif dénommé Fare Tama Hau est constitué de 4 unités :

- deux unités de soins et de prise en charge transdisciplinaire, la **Maison de l'enfant** et la **Maison de l'adolescent** qui développent des actions de prévention et de promotion de la santé, au sens le plus large du terme, envers les enfants, les adolescents et leurs familles. Elles proposent des espaces d'accueil et de rencontre dans l'objectif de travailler sur la qualité de la relation parents-enfant et l'épanouissement des adolescents ainsi que des espaces de médiation pour renforcer ou reconstruire le lien familial.
- deux unités à caractère préventif, l'**Observatoire de l'enfant et de l'adolescent**, qui analyse le phénomène de maltraitance infantile et est doté d'un centre de documentation spécialisé accessible aux professionnels comme à un large public et un **Service d'écoute téléphonique d'urgence gratuite** dénommé « **Ligne verte** ». La Ligne verte, dans un rôle d'alarme et d'alerte, s'inscrit dans la prévention de la maltraitance infantile et de l'adolescent en difficulté. C'est un outil simple, efficace, discret et rapide, adapté à notre configuration géographique, qui autorise un signalement de situations délicates.









D.R.

### LA MAISON DE L'ENFANT

**A**ccueillir, informer, orienter l'enfant et sa famille.

**La Maison de l'enfant propose une prise en charge sous forme :**

- de consultations médicales,
- de consultations psychologiques,
- de permanences sociales, éducatives ou juridiques ;

**Elle permet d'offrir des prestations individuelles ou collectives destinées :**

- **aux enfants** : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif ;
- **à leurs familles** : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents-enfants, - d'aider à mettre en place, de coordonner des actions de prévention, d'accueil, d'éveil pour tout ce qui

touche l'enfant et son environnement ;

- d'organiser des actions de formation et d'information pour sensibiliser et aider tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des enfants et des familles.

**L**es professionnels interviennent en équipe pluridisciplinaire pour répondre de façon concertée à la problématique de l'enfant et aux besoins de sa famille. Ce dispositif peut être mis en œuvre au siège de l'établissement aussi bien qu'à l'extérieur, de manière spécifique dans chaque archipel.

### LA MAISON DE L'ADOLESCENT

**A**ccueillir, informer, orienter l'adolescent à partir de 12 ans, ou sa famille. Pour la Maison de

l'adolescent il est aussi question de proposer une prise en charge sous forme :

- de consultations médicales,
- de consultations psychologiques ;
- de permanences sociales, éducatives ou juridiques ;

- tout comme d'offrir des prestations individuelles ou collectives destinées :

- **aux adolescents** : prestations culturelles, sportives, ludiques dans un objectif éducatif,
- **à leurs familles** : prestations d'aide et de soutien, des actions de prévention en privilégiant la qualité de la relation parents-enfants.

**L'**accès est gratuit et ne nécessite aucune autorisation préalable des parents. La maison de l'adolescent est une structure pluridisciplinaire pour répondre de façon



concertée à la demande de l'adolescent et de sa famille et comporte un accueil généraliste d'orientation. Ce dispositif peut être mis en œuvre au siège de l'établissement aussi bien qu'à l'extérieur, de manière spécifique dans chaque archipel.

**LE SERVICE D'ÉCOUTE  
TÉLÉPHONIQUE, D'URGENCE  
GRATUITE DENOMMÉE  
« LIGNE VERTE »**

Cette « Ligne Verte » est le service d'écoute qui a été mis en place pour permettre :

- **d'accueillir les appels** de toute personne confrontée à des situations de détresse ou de violence ;
- **d'apporter une aide** immédiate aux personnes par un soutien psychologique ponctuel ;
- d'orienter** vers une structure adaptée ;
- **d'assurer une liaison**, le cas échéant, avec les autorités judiciaires ;
- **de répondre** à une demande d'information précise ;
- **de recenser et transmettre les informations** préoccupantes aux autorités administratives ou judiciaires ;
- **de participer** à des actions d'information et de prévention.

Pour assurer ce service, les écoutants sont préalablement formés à la relation d'aide et aux besoins psychologiques des appelants. Ils doivent maîtriser les fonctionnements institutionnels et connaître les réseaux d'aide existants.

**L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANT  
ET DE L'ADOLESCENT**

La mission de l'Observatoire de l'Enfant et de l'Adolescent est :

- **de recueillir et analyser** les données et les études statistiques et épidémiologiques concernant la maltraitance envers les enfants et les

adolescents, en provenance de toutes les autorités publiques et privées œuvrant en ce domaine ;

- **de réaliser toutes études** en matière de prévention ;
- **de recenser et valoriser** les pratiques concluantes de prévention, de dépistage et de la prise en charge de la maltraitance ;
- **de concevoir** des guides et procédures en matière de prévention ;
- **de constituer un fonds** documentaire ;
- **d'analyser en permanence** les phénomènes sociaux concernant l'enfant et l'adolescent ;
- **de produire un rapport** annuel proposant toutes les mesures permettant d'assurer la protection des enfants et l'épanouissement des adolescents.

**Quelle a été son activité depuis sa création ?**

Pour ce qui concerne l'activité de l'établissement depuis sa création, je vous invite à vous rendre sur notre site: [www.faretamahau.pf](http://www.faretamahau.pf) sur lequel vous trouverez tous nos bilans d'activité annuels ainsi que nos publications.

**Quels sont les projets notamment en matière de lutte contre la maltraitance infantile ?**

Après la rédaction par l'Observatoire de l'enfant et de l'adolescent de "l'Etat des lieux de l'enfance en danger en Polynésie française" (document téléchargeable sur notre site) en 2006, puis l'élaboration du "Guide pratique de l'enfance en danger" en mars 2007 (téléchargeable sur notre site), nous souhaitons compter sur une véritable volonté politique pour mettre en œuvre un système d'observation longitudinal de l'enfance en danger (SOLED) sur notre territoire. Parmi les recommandations de l'état

des lieux de l'enfance en danger en Polynésie française, figurait la création d'une cellule de centralisation des informations préoccupantes et des signalements.

Cette cellule a vu le jour en 2008 et a été ouverte, comme il se doit, au sein de la Direction des Affaires Sociales (DAS). Cette centralisation des données étant réalisée nous pouvons envisager la réalisation de SOLED. Dans cet objectif, nous cherchons à instaurer un climat de confiance avec les travailleurs sociaux et les convaincre du bien fondé de la mise en place de ce système. De manière concomitante nous établissons un partenariat avec la DAS pour mettre en cohérence les données informatiques et définir ensemble les éléments à recueillir. Une fois le système (SOLED) opérant nous pourrions suivre le cheminement d'un enfant depuis son entrée dans le champ de la protection de l'enfance jusqu'à sa sortie en évaluant les différentes mesures appliquées lors de son parcours.

Ainsi nous serons susceptibles de proposer aux décideurs, à partir de données objectives, différentes actions de prévention de la maltraitance infantile, autorisant une meilleure lutte contre ce fléau.



«Entrée Principale du FARE TAMA HAU»



**N**ous avons déjà mis en place un certain nombre d'actions au sein de la Maison de l'enfant qui ont pour but de rétablir, de renforcer, de développer voire d'instaurer le lien parent-enfant et promouvoir le bien-être de l'enfant et de sa famille. Cette démarche nous paraît essentielle pour prévenir la maltraitance infantile en agissant en amont de celle-ci. Les accueils de parents avec leur(s) enfant(s) de 0 à 5 ans dans des lieux adaptés, avec des professionnels de la petite enfance (Fare Taura'a et Fare Tau Marere) offrent un espace de jeux et activités permettant à l'enfant d'essayer sa motricité et entrer en relation avec les enfants de son âge et avec l'adulte, en marche vers sa socialisation, son autonomisation et l'entrée dans les apprentissages. Lieu d'écoute, d'échanges pour parents, entre eux ou avec des professionnels, l'objectif de ces espaces est aussi d'accompagner et soutenir la parentalité, d'atténuer l'isolement social.

**L'**observation faite par les membres de l'équipe permet le repérage de certains dysfonctionnements éducatifs ou du lien et rend possible une intervention immédiate ou la proposition d'une prise en charge au sein de la Maison de l'Enfant. L'accès est libre et gratuit, seull'enfant est identifié (prénom, âge). Aucune inscription au préalable n'est requise. Nous avons conçu cette année un nou-

veau projet: "construire sa parentalité" dédié aux futurs et jeunes parents ou parents d'enfants de moins d'un an afin de les préparer, les accompagner dans la venue de leur enfant et les aider à comprendre la fonction et le rôle parentaux.

**N**ous avons mis en place des espaces de rencontres médiatisées, pour maintenir le lien parent-enfant dans le cadre de séparation conflictuelle des couples. Nous travaillons en partenariat sur ce projet avec la Direction des Affaires Sociales (DAS) et avec les Juges aux Affaires Familiales (JAF). Dans le cadre de la protection sociale de l'enfance, des visites médiatisées sont également proposées pour créer, renforcer ou rétablir le lien parents-enfants pour des enfants placés en institution ou en famille d'accueil.

**N**ous animons à la demande, de partenaires institutionnels, d'associations... des groupes de parole, des forums, des informations

ou formations centrés sur le thème de la maltraitance et prévention.

Tous les ans, sous l'égide de l'équipe de la ligne verte nous célébrons la date anniversaire, le 20 novembre, de la ratification de la convention internationale des droits de l'enfant par les Pays membres de l'ONU.

**E**n amont d'une grande manifestation organisée pour les enfants et les familles le jour anniversaire, qui se déroule en un lieu différent chaque année, nous organisons des séances d'information, des activités éducatives et ludiques concernant les droits des enfants dans les établissements scolaires, les communes et avec les associations sportives, religieuses etc.....

Cette action permet une forte sensibilisation de la population tant par nos actions sur le terrain que par la voie médiatique à laquelle nous avons un large accès lors de cette période essentielle pour nous. ■

**FARE TAMA HAU**

Etablissement Public Administratif  
 Direction : Dr. Daniel DUMONT  
 B.P. 9026 Fare Ute  
 98715 PAPEETE  
 Polynésie Française  
 tel : 48 80 80 - fax : 48 80 88  
 www.faretamahau.pf

D.R.  
 «Polynésie Française»



DOSSIER

## LES SOCIÉTÉS D'ECONOMIE MIXTE

LA SEAM MAPAD ANNA BORDENAVE  
VILLE DE LESCARUNE POLITIQUE DE VIEILLISSEMENT  
EN DEVENIR

D.R.

**L**a Société d'Economie Mixte « Anna Bordenave » gère les propriétés immobilières des établissements pour personnes âgées de la ville de Lescar.

L'actuelle EHPAD « LA RÉSIDENCE L'ESQUIRETTE » accueille 60 résidents à titre permanent. Ceux-ci peuvent également bénéficier de l'allocation personnalisée au logement. La commune s'est associée à l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents de l'Enfance Inadaptée), qui se préoccupe de l'avenir de la population Adultes Handicapés vieillissants pour lesquels l'accueil en cohabitation dans une maison de retraite est une des réponses à leur devenir.

Pour réaliser cet hébergement, en commun accord avec le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, un accueil spécialisé est proposé avec un accompagnement effectué par du personnel éducatif dont la compétence en matière de déficience mentale est complémentaire à celui du personnel formé en gérontologie. La résidence l'Esquirette propose un accueil à titre permanent pour 60 résidents dont la composition sera à terme de 20 Adultes Handicapés vieillissants de l'ADAPEI et 40 per-

sonnes âgées issues en priorité de Lescar et du canton. Depuis mai 2009, la résidence l'ESQUIRETTE propose 5 places d'accueil à la journée en direction de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

« LA RÉSIDENCE ANNA BORDENAVE » dispose d'une capacité de 23 places dont 10 relèvent d'un accompagnement de type collectif et 13 pavillonnaire. La commune a délégué leur gestion à l'association depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, date à laquelle cet établissement a été agréé en tant qu'EHPAD et a signé une convention tripartite avec la DDASS et le Conseil Général 64.

Pour chaque résident est réalisé un programme d'accompagnement individualisé qui va définir l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, le projet de soin et celui de la vie sociale. Ce projet de vie individualisé est proposé par l'équipe pluridisciplinaire au résident et éventuellement à sa famille qui est associée chaque fois que la personne âgée le souhaite. Ce projet est révisé aussi souvent que nécessaire suivant l'évolution de la personne et de ses désirs.

## LE PROJET DE LA VIE SOCIALE :

L'animation a pour but de promouvoir des pratiques de respect de valeurs individuelles et collectives. L'animation va permettre d'individualiser les pratiques et de personnaliser les projets en fonction des attentes des résidents. Le projet d'animation a pour objectif de répondre aux attentes des personnes et de développer la vie relationnelle, sociale et culturelle des personnes accueillies et doit favoriser l'intégration dans le milieu de vie.

La Société d'Economie Mixte Anna Bordenave a, certes, une mission immobilière qui est liée à la création et à l'extension d'établissement pour personnes âgées mais sa mission doit aller plus loin. Elle doit également être un observatoire de la réalité locale, des situations de vieillissements de manière à anticiper les réponses et proposer un certain nombre de services à la population. Il apparaît en effet, que le vieillissement de la population s'accompagnera d'une augmentation des personnes dépendantes notamment à cause de maladies dégénératives tel que la maladie d'Alzheimer mais aussi de maladies cardio-vasculaire.



**A** ce jour, nous avons pu repérer trois catégories de personnes âgées :

- les personnes autonomes ayant peu de pathologie,
- les personnes ayant une dépendance psychique ou physique souvent poly-pathologique,
- les personnes dites fragiles à risque d'entrée dans la dépendance.

C'est en ce sens que dès sa création, la Société d'Economie Mixte composée majoritairement de la mairie de Lescar s'est adjointe le capital financier mais surtout les compétences de l'ADAPEI. Mais les véritables enjeux ne consistent pas seulement à construire et à gérer des établissements. Ils nécessitent une prise en charge coordonnée de personnes âgées en fonction de la situation de chacun.

§

Services d'aide à domicile, CCAS, SSIAD, accueil de jour, clic, réseau gérontologie, Pôle gérontologique... Cette diversité est parfois difficile à appréhender par les personnes âgées et leurs familles lorsqu'elles sont en recherche du bon interlocuteur pour une problématique particulière. Cet effet de « millefeuilles », a mis en place des actions superposées parfois redondante et des réponses souvent non coordonnées entre elles.

C'est pourquoi dès son élection en 2008, la nouvelle équipe municipale de Lescar se proposait de remettre à plat l'ensemble du processus. Un projet gériatrique extra-hospitalier impliquant les quatre acteurs que sont les aidants familiaux, les profession-

nels, les associations spécialisées et les services hospitaliers était envisagé. Ce travail a mené à la signature d'une convention de partenariat coordonnée par un office municipal des personnes âgées faisant fonction de guichet unique. Cette convention de partenariat se structure autour de quatre actions :

- le suivi de la dépendance,
- le maintien à domicile,
- l'hébergement,
- la prévention du vieillissement.

**L'**enjeu est d'importance et se situe autour de trois objectifs :

- donner de la lisibilité aux actions conduites en direction des familles et des professionnelles,
- renforcer l'efficacité des interventions des acteurs,
- améliorer l'efficience de l'organisation en mutualisant les moyens matériels, humains ou les prestations de services.

C'est autour de ce travail que l'extension de l'EPHAD a été envisagée. Bien plus qu'une simple augmentation du nombre de lits il s'agit de repositionner tout un processus dans lequel le bénéficiaire et sa famille sont accueillis et accompagnés dans une volonté globale.

**A** quoi ressembleront donc les EHPAD de demain ?

**I - Ils proposeront des modes d'hébergement différenciés.**

Il apparaît nécessaire que l'EHPAD s'adapte en développant, notamment, de nouveaux modes d'accueil séquentiel de proximité, qui offrent une alternative à une présence permanente auprès de la personne âgée, ce qui soulage et rassure les familles ou les autres aidants. Par une aide ponctuelle, ils permettront de retarder le placement en institution, d'éviter une hospitalisation ou d'assurer le suivi lors d'un retour d'hospitalisation. Opposé à l'hébergement permanent, l'accueil séquentiel se décompose en trois types de services : l'accueil de jour, l'accueil de nuit et l'hébergement temporaire.



Ce dernier permet d'accueillir une personne pour un séjour de quelques jours à trois mois, afin de répondre à des difficultés ponctuelles (indisponibilité des aidants, besoin de répit...). Ce projet est en cours sur Lescar avec un accueil temporaire et un accueil de nuit.





## II - Ils deviendront les pivots de plates-formes territoriales multi-services.

Ces nouveaux usages et services exigent qu'une meilleure articulation soit trouvée entre l'aide à domicile et l'établissement.

Les EHPAD, du fait de leur potentiel logistique (ouverture 24h/24 et 365 jours/an) et de leur maillage sur l'ensemble du département, pourraient contribuer au besoin de coordination entre les différents acteurs intervenants et permettre au public d'accéder en un seul lieu aux prestations de service à domicile. Cela permettra le rapprochement d'équipes issues de différents secteurs d'intervention assurant des missions complémentaires et coordonnées (Services d'aide à domicile, foyers logements, HAD, SSIAD). Au delà de cette association « structurelle », une meilleure articulation des plans d'aide (APA, HAD) pourrait également être envisagée.

C'est dans ce sens que l'association de gestion des EHPAD de Lescar est porteuse d'un projet de MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer) et a répondu à l'appel à candidature de l'ARS en Mars 2011. Ce projet répond à ce besoin de décloisonnement des structures sanitaires, sociales et médico-sociales.

## III - Ils accueilleront des personnes handicapées vieillissantes.



L'adaptation des EHPAD à ces nouveaux résidents reste à travailler :

- en termes d'espaces de vie et de moyens

- en termes de personnels.

Les EHPAD ont en effet une culture plutôt tournée vers le soin alors que les établissements pour personnes handicapées sont plutôt orientés vers l'accompagnement. L'accueil des personnes handicapées vieillissantes nécessite donc la mise en place de personnels spécifiquement dédiés à l'accompagnement (AMP, animateurs...) et formés à la prise en charge de ces publics, lesquels peuvent présenter des troubles du comportement et une émotivité forte

- en termes d'offres de services (accueil séquentiel, temporaires...)

Cet accueil existe déjà à l'EHPAD de Lescar mais nécessitera d'être développé.

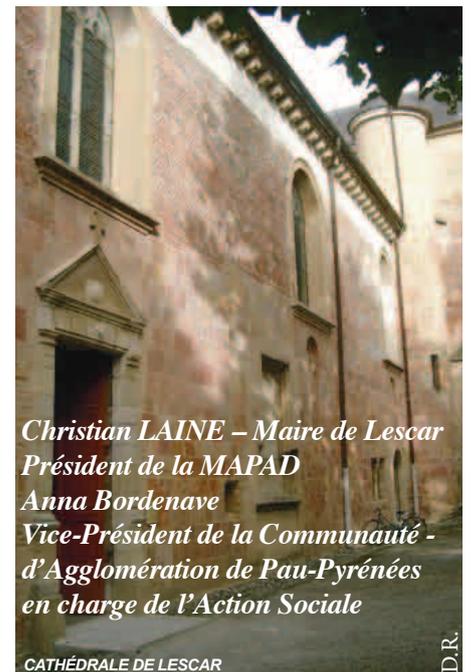
## IV - Ils seront ouverts sur la vie de la cité (écoles, associations, spectacles, ...).

Par exemple à Lescar les résidents sont invités au réveillon et au pique-nique solidaires, aux fêtes intergénérationnelles, aux lectures de contes, etc.

Et des EHPAD ouvertes à la cité, permettront l'accès aux personnes extérieures devenant lieu de rendez-vous d'associations, d'activités commerciales (coiffeur, librairie...).

Cela permettrait ainsi de faciliter l'intégration dans la cité de personnes âgées résidents en EHPAD, que celui-ci ne soit pas un lieu de vie à part... mais au contraire qu'il fasse partie de la vie de la commune.

Alors d'ici quelques années, quand nous serons nous-même en position de bénéficiaires de ces services, pourrions-nous espérer comme Jacques BREL « rejaillir le feu de l'ancien volcan qu'on croyait trop vieux ».



Christian LAINE – Maire de Lescar  
Président de la MAPAD  
Anna Bordenave  
Vice-Président de la Communauté -  
d'Agglomération de Pau-Pyrénées  
en charge de l'Action Sociale

CATHÉDRALE DE LESCAR

D.R.



LESCAR  
Allée du Bois d'Ariste - CS 70 488 - 64238 LESCAR CEDEX  
Tel : 05 59 81 57 00  
[www.lescar.fr](http://www.lescar.fr)



## LES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

# LA SEM IMMOBILIÈRE DE VILLERUPT



«ALZETTE»

L'objet de la SEM Immobilière de VILLERUPT (SEMIV) est la construction et la gestion de logements sociaux. Son parc est constitué de 350 logements, répartis en sept sites sur la commune de Villerupt.



D.R.

«Cité CROISAT»



«JOSEPH FERRY»

D.R.



D.R.

«AUBRIVES»



Conscient de la nécessité de développer ce parc et de le diversifier, le Conseil d'Administration, la SEMIV a récemment adopté un document d'orientations stratégiques en 6 points :

1. Rechercher, en partenariat avec les communes de la Communauté de Communes du Pays Haut - Val d'Alzette (CCPHVA) et des bailleurs sociaux désireux de se défaire d'une partie de leur patrimoine, des opportunités de diversification de notre parc.

2. Ne pas s'interdire d'intervenir sur des opérations immobilières dans le secteur libre, sur des opérations commerciales et de services et sur des opérations d'aménagement, en lien étroit avec le logement social.

3. Mettre en place, à titre expérimental sur la saison 2011/2012, une aide personnalisée pour favoriser l'accès de nos locataires aux activités sportives et culturelles de notre secteur.

4. Ouvrir le capital et le CA à de nouveaux actionnaires susceptibles de dynamiser notre SEM (par exemple

une SA d'HLM, un OPAC, la CCPHVA ou certaines de ses communes).

5. Restructurer les services de la SEMIV en fonction de ces objectifs.

6. Rechercher, auprès des bailleurs sociaux présents sur notre secteur, des partenariats susceptibles de nous aider dans les domaines de l'Assistance à Maître d'Ouvrage pour le montage et la réalisation de nos opérations et pour la délégation de la gestion locative ainsi que des fonctions techniques, juridiques et commerciales. ■





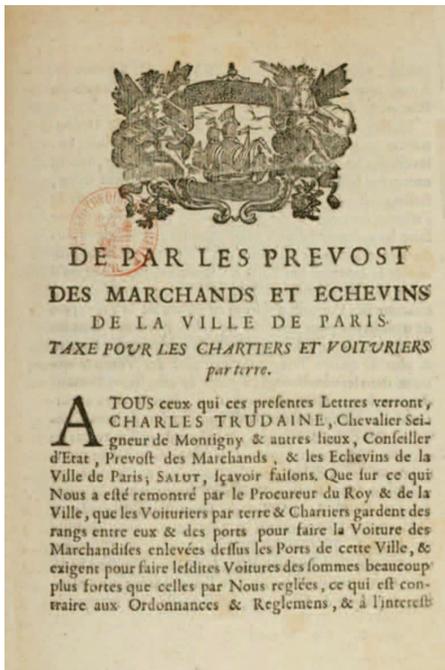
## A VOTRE SERVICE



## VOUS AVEZ DIT : « VOITURIER » !

« Abdel ROUISSI, Directeur adjoint du Restaurant chez Françoise, entouré de Renaldo ROSSETI (à gauche) et de Damien GUEDRY (à droite) »

D.R.

VOITURIER :  
METIER D'HIER

Le métier de voiturier semble une création de ce siècle. Pourtant au 18<sup>e</sup> siècle, on pouvait lire dans le Traité de Police, de 1729, aux articles II et III : « Défense à tous les marchands d'aller au devant des marchandises destinées à la provision de Paris, et de les acheter en chemin, à peine contre

les marchands vendeurs, de confiscation de la marchandise... Seront les marchandises amenées par les Voituriers aux ports destinés pour en faire la vente et au cas où les ports se trouvent remplis, les Voituriers feront arrêter et garer leurs bateaux dans les lieux qui leur sont désignés par le Prévoit des Marchands et Échevins... ».

Ces voituriers nommés « voituriers par eau » étaient des bateliers, créés pour éviter surtout la contrebande, le trafic des marchandises étant très réglementé. On découvre également certains métiers de voituriers, comme celui de voiturier de charbon de bois.

Ces voituriers étaient appelés « voituriers par terre ». Ils sont, sans doute, les ancêtres de nos « transporteurs ». Leurs « voitures » étaient chargées de différentes marchandises liées essentiellement au monde agricole et forestier de l'époque. Ces charrettes, carrioles, tombereaux, tirés par des bœufs, chevaux, ânes, ou à dos de mulets, étaient utilisés en fonction du poids de ces marchandises.

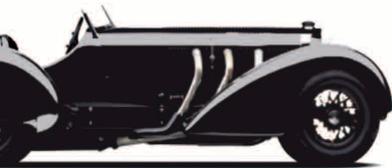
Le voiturier par terre avait aussi une activité de transport de personnes. L'époque des diligences est là pour en témoigner. Ce transport hippomobile n'a connu une véritable réglementation qu'au cours de la Révolution française. Michel GINHOUX, dans son mémoire sur les « Grands attelages et police de la circulation » rappelle les dates importantes de l'évolution de la réglementation (Cahiers de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, 2006).

Les lois des 16 et 24 août 1790 donnèrent aux autorités municipales la possibilité de prendre des mesures de police pour sécuriser les usagers de la route. Celles du 29 floréal an X (19 mai 1802) et du 7 ventôse an XII (27 février 1804) déterminèrent déjà le poids autorisé aux véhicules de roulage en ordre de marche. Ce poids était fonction du diamètre des jantes des roues. L'article 34 du décret du 23 juin 1806 obligeait les voituriers et les charretiers à apposer sur leurs véhicules une plaque en caractères apparents et bien lisibles indiquant le nom et le domicile du propriétaire ainsi que sa pro-



profession. Chaque voiture devait porter l'estampille des contributions directes.

Aujourd'hui le code civil réglemente cette profession par l'article 1782 qui dispose que : « Les voituriers par terre et par eau sont assujettis, pour la garde et la conservation des choses qui leur sont confiées, aux mêmes obligations que les aubergistes, dont il est parlé au titre «Du dépôt et du séquestre», et l'article 1783, « Ils répondent non seulement de ce qu'ils ont déjà reçu dans leur bâtiment ou voiture, mais encore de ce qui leur a été remis sur le port ou dans l'entrepôt, pour être placé dans leur bâtiment ou voiture ».



## SERVICE VOITURIER : UTILITÉ D'AUJOURD'HUI

La carriole et la diligence ont disparu. Le voiturier de l'époque a également disparu au profit du train, de l'avion et surtout de l'automobile. La réglementation et le métier ne s'appliquent pas à ce nouveau service de « voiturier » lié au stationnement d'un véhicule automobile. Le hall des grands hôtels et l'entrée des grands restaurants deviennent la résidence privilégiée des voituriers, pour le grand bonheur du client.

Fini, pour ce dernier, l'angoisse de chercher à garer son véhicule dans les villes dont l'encombrement est disproportionné par rapport à l'offre des places de stationnement. Heureux privilégié de ces temps modernes qui peut, alors, se reposer sur un service de qualité qui allie sérénité et sécurité ; sérénité pour son véhicule pris



Mickael, de la société « AUTO SOLUTION VOITURIER », toujours disponible pour la clientèle du magasin « LE BON MARCHÉ »

D.R.

en charge par le voiturier, sécurité en étant sûr de reprendre son véhicule sans contravention à la charge du client ou mise à la fourrière.

qui risqueraient de parvenir au client avant remboursement par le commerçant !!!

Mais attention aux nouveaux avis électroniques de contravention

À suivre ...





# DOSSIER

# HISTOIRE

## CRÉATION DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS. LE 18 SEPTEMBRE 1811

Par Noumadi KAMARA

D.R.

« L'Incendie de TROIE - anonyme - 17e siècle, Musée de Valenciennes »

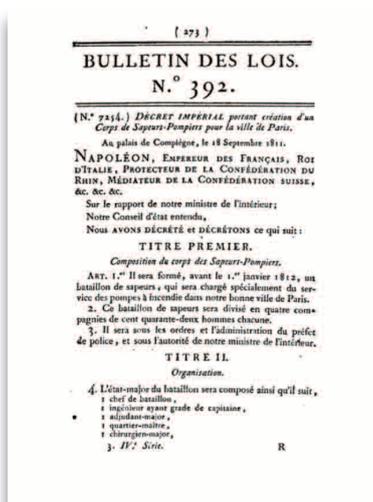
L'histoire de Paris a été marquée par de nombreux incendies comme celui qui causa sa destruction en 1037, sous le Roi Henri 1<sup>er</sup>. Ce n'est que bien plus tard, au 17<sup>e</sup> siècle que les premières précautions de lutte contre l'incendie ont été édictées par ordonnances de police. La prochaine commémoration du bicentenaire de la création, le 18 Septembre 1811, de la

Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, nous offre l'occasion de rappeler les incendies célèbres au cours des siècles tant en France que dans le Monde, ainsi que l'événement tragique qui a conduit à la création du premier corps de Sapeurs Pompiers pour la ville de Paris, par Napoléon 1<sup>er</sup>.

## TROIE, ROME, ALEXANDRIE, LONDRES, MOSCOU, PARIS... ET LES GRANDS INCENDIES.

Les Grands incendies, qui sont relatés dans le magnifique ouvrage de Maxime Petit, concourent à la disparition ou à la résurgence des lieux incendiés. La chute de Troie, vers 1270 av.J.C., perpétrée par les Grecs, fit disparaître à jamais la puissante cité de Priam : « ...ils livrèrent aux flammes les murailles de Troie et l'ouvrage de Neptune devint aussi la proie de l'élément destructeur. La cité, réduite en cendres, servit elle-même de tombeau à ses anciens habitants. » (Thryphiodore, Destruction de Troie). Le temple de Jérusalem connut le même sort par la volonté du Roi de Babylonne, Nabuchodonosor en 588 av. J.C.

La destruction par l'incendie à l'instar du saccage des monuments à la gloire des anciennes dynasties régnautes, permettait d'affirmer le pouvoir régnaute. Ainsi, en 213 av. J.C., l'empereur de chine Tsin-chi-hoang-ti, par un édit de proscription ordonna la destruction des ouvrages « qui ne traitaient pas de médecine, d'agriculture ou de divination.





Quant aux livres d'histoire, il fut d'avis de n'en laisser subsister aucun, à l'exception cependant de ceux consacrés à la dynastie régnante.



« L'Incendie de ROME - Peinture d'Hubert ROBERT »

De même l'incendie de Rome en 64 ap.J.C., était-il un « caprice de Néron », qui, à un de ses favoris qui déclarait : « *que tout s'embrase et périsse après moi* », répondit : « *non que ce soit de mon vivant* ». La colère, la lutte contre l'autorité centrale, étaient souvent exprimées par des pensées ou des actions que le tragédien Corneille fait dire dans la bouche de Camille : « *Rome l'unique objet de mon ressentiment ... Que le courroux du Ciel allumé par mes vœux Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux ! Puissé-je de mes vœux y voir tomber ce foudre, Voir ses maisons en cendre, et tes lauriers en poudre, Voir le dernier Romain à son dernier soupir* » (**Horace, 1640, acte IV, scène 5, v. 1301**) ».

Moyens de conquête ou moyens de défense, les incendies ont fait la renommée de certains sites comme celui de la bibliothèque d'Alexandrie incendiée une première fois par César puis, en 390, pendant les guerres entre païens et chrétiens et, hélas, définitivement détruite en 642 par le général Amrou-ben-el-Aas, conquérant de la Syrie et de l'Égypte, qui reçut cette parole du Khalife : « *Si les livres dont tu me parles contiennent les mêmes doctrines que le Koran, ils sont inutiles ; s'ils renferment des dogmes contraires à ceux du Koran, ils sont sacrilèges : dans les deux cas tu dois les détruire* ». Ces manuscrits servirent pendant six mois à chauffer les bains publics d'Alexandrie !

Et que dirait-on de Moscou qui après une année 1570 au cours de laquelle la peste causa la mort de 250 000 per-

sonnes, fut incendiée l'année suivante par les Tartares ? Le recul historique nous permet de savoir qu'elle s'est relevée à chaque fois de ses cendres.

Incendies guerriers ou incendies criminels l'histoire des sociétés en recense de nombreux, comme cet étrange incendie du palais de Justice de Paris en 1618. Accidentel ou criminel, cet incendie crée le doute que résume Victor Hugo dans « **Notre Dame de Paris** » :



« L'Incendie du Petit Pont à Paris (1718) - et vue des Tours de Notre Dame de Paris. Tableau de Jean-Baptiste OUDRY »

« *Il est certain que, si Ravaillac n'avait point assassiné Henri IV, il n'y aurait point eu de pièces du procès de Ravaillac déposées au greffe du Palais de Justice ; point de complices intéressés à faire disparaître lesdites pièces ; partant, point d'incendiaires obligés, faute de meilleur moyen, à brûler le greffe pour brûler les pièces, et à brûler le Palais de Justice pour brûler le greffe ; par conséquent enfin, point d'incendie de 1618* ».

Encore un des mystères de l'Histoire de France. La « grand'salle » était détruite. L'architecte Salomon de Brosse fut chargé de sa reconstruction dont l'appellation, dès lors, est la « salle des pas perdus ».

En 1666, Londres fut dévastée par un incendie dont la mémoire est évoquée par une colonne appelée le Monument, située près des lieux du sinistre. Cette colonne haute de 61 mètres a été conçue à la demande du parlement, par Christopher Wren et Robert Hooke. Ses 61 mètres de hauteur représentent la distance entre le Monument et une bou-



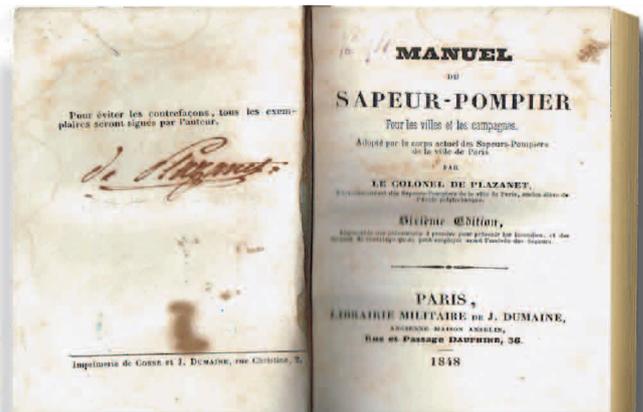
« L'Incendie de LONDRES de 1666 - Artiste inconnu - À droite la Tour de Londres, à gauche le Pont de Londres et la Cathédrale Saint-Paul à l'arrière-plan.

langerie royale où débuta le grand incendie, comme le récit de Samuel Pepys le précise dans son journal intime : « *je me rendis chez le lieutenant de la Tour, qui me dit que tout avait commencé ce matin dans la boulangerie royale de Pudding Lane, que les flammes avaient déjà détruit l'église de St Magne et la plus grande partie de Fish Street* ». Au total, du 2 au 6 septembre 1666, 13 000 maisons et 87 églises furent détruites par les flammes, soit les deux tiers de Londres.

On pourrait citer d'autres incendies tout au long des siècles. Paris n'a pas été épargné et a fait l'objet de nombreux écrits d'historiens tels que Jacques-Antoine Dulaure et son *Histoire physique, civile et morale de Paris*, ou Maxime Du Camp dans *Les convulsions de Paris*. Combattre ces incendies demandaient de prévoir une véritable « police des incendies », qui, bien que créée dès Napoléon 1<sup>er</sup> ne put éviter les incendies de Paris durant la Commune en mai 1871, ou le Grand incendie du Bazar de la Charité en 1897.

## L'ÉVOLUTION DE LA POLICE DES INCENDIES

Dans son ouvrage, *MANUEL DU SAPEUR-POMPIER Pour les villes et les campagnes*, le Colonel de Plazanet écrit en 1816 qu'à l'origine « les précautions générales contre les incendies sont constatées, d'année en année, par les dispositions sur la coutume de Paris », suivant les dispositions des ordonnances de police rendues en 1371, 1395 et 1400 et n'étaient que « préservatrices, en ce qu'elles prescrivait seulement que chacun mit un muid d'eau à sa porte ». L'ordonnance du 7 Mars 1670 reconnaît que « les ma-



çons, les charpentiers et les couvreurs étaient plus utiles dans les incendies », par leur connaissance ou le nombre d'ouvriers dont ils disposaient. Les corporations du bâtiment étaient ainsi réquisitionnées pour la lutte contre le feu. Une ordonnance du 4 juillet 1670, signée par le lieutenant de police La Reinie (La Reynie), prescrivait à « tous les propriétaires de maisons où il y avait des puits, de les tenir en bon état, bien garnis de cordes et de poulies, à peine de 50 livres d'amende ». L'ordonnance rendue par le Prévôt des marchands, du 31 Juillet 1681 permettait la distribution dans toute la ville de sceaux et de crocs, et « les habitants étaient tenus d'aller y chercher ces ustensiles, étant avertis, par affiche des lieux où ils étaient en dépôt ».



« Lieutenant Colonel DE PLAZANET »

Annet, Jean-Baptiste PLAZANET (Baron de). À son propos, Antoine COURTIN, dans son *Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des hommes et des choses* indiquait que « *Le zèle de Monsieur de PLAZANET ne se ralentit point qu'il n'eût fait cesser un si triste état des choses, et le corps des sapeurs-pompiers, comme la ville de Paris, lui ont voué la plus vive reconnaissance pour le service qu'il a rendu, en obtenant les ordonnances qui constituent ce corps dans l'état où il est aujourd'hui* ». »

En Octobre 1699 apparaissent à Paris les premières pompes à incendies, sous la direction de François du Mouriez (Dumouriez) du Perrier. De 13 pompes elles passèrent à 30 en 1722, suivant l'arrêt du Conseil d'Etat du 10 Mars 1722 qui disposait « Qu'outre les treize pompes qui sont actuellement établies, le sieur Duperrier, suivant sa soumission...sera tenu de fournir incessamment dix-sept pompes nouvelles avec leurs ustensiles et caisses, faisant avec les treize le nombre de trente, qui seront déposées sous les



« Charles-François DUMOURIEZ, Général en chef de l'Armée du Nord (1739-1823), Posthumous Portrait, Paris 1834 par Jean-Sébastien ROUILLARD (1789-1852) »



« Pompe à bras - La couleur de ces pompes était le noir, le vert foncé, le gris. Beaucoup d'anciennes pompes semblent être restées en bois naturel simplement passé au brou de noix et verni. »

ordres et inspection du sieur lieutenant général de police... il instruira soixante gardiens... fournira auxdits soixante gardiens un habit uniforme et un habit particulier pour les porter dans les incendies, afin qu'ils soient plus facilement reconnus, distingués et commandés parmi les ouvriers qui y seront employés ». La compagnie des « gardes-pompes » était créée avec comme Directeur général des Pompes François du Mouriez (Dumouriez) du Perrier. Son domicile, rue Mazarine, servait de siège à la direction générale des Pompes, où est apposée une plaque commémorative. À sa mort, sa veuve prit la direction jusqu'à la majorité de son fils Nicolas, né en 1706, assisté de son frère Antoine. En 1760 les fonctions furent attribuées à Pierre Morat qu'il quittera en 1793. La compagnie était forte de 263 hommes et était dotée de son premier drapeau En 1792, les gardes-pompes furent armés de sabres.

Dans cette deuxième période du 18<sup>e</sup> siècle, Paris connut de nombreux incendies dont les principaux furent ceux de : la foire Saint-Germain en 1762 - l'Opéra (place du Palais Royal) en 1763 - l'Hôtel Dieu en 1772 - la foire Saint-Ovide en 1777 - de nouveau l'Opéra en 1781 reconstruit alors à l'emplacement actuel du Théâtre de la Porte St-Martin.



« Pompe à bras - Le commandant Arnaud dans son ouvrage *Pompiers de Paris*, écrit «...qu'enfin on choisit, en 1885, la couleur rouge vermeil comme couleur distinctive de fond pour le matériel du corps et, en 1886, tous les véhicules étaient peints » - Musée des Sapeurs-Pompiers de France, 76710 - MONTVILLE - Courriel : musee-sapeurs-pompiers@wanadoo.fr »



La période révolutionnaire agite également la compagnie des gardes-pompes. Après Pierre Morat, son neveu Antoine Deville, ingénieur des Ponts et chaussées prit le commandement très provisoirement (et qui fondera la première compagnie des pompiers de Limoges), remplacé le 21 Avril 1793 par Louis Saint Ange Picard-Ledoux (Picart ?).

Un décret de la convention nationale du 9 ventôse an 3 (27 février 1795) porta le corps à 376 hommes divisés en trois compagnies, avec un commandant en chef (Picart-Ledoux) et un commandant en second (Morisset), sous l'autorité du comité de sûreté générale. Un décret du 18 thermidor an 3 (5 Août 1795) disposait que « le corps serait caserné en trois points différents et que ses membres recevraient leur subsistance à l'instar des militaires de la légion de police. Cette dernière mesure, ordonnée à l'occasion d'une disette, fut exécutée pendant dix-huit mois environ. Quant au casernement, il n'eut pas lieu.

La fin du 18<sup>e</sup> siècle et le début de l'Empire marquèrent également des incendies retentissants : Le 15 Novembre 1798 le feu détruisit le cirque du Palais royal. Le 18 Mars 1799, le Théâtre Français du Faubourg St-Germain subit le même sort, et fut reconstruit sous le nom de l'Odéon. Le 21 mars 1799 est créé, le service de « grand' garde » dans les théâtres :

« Arrêté du 1er germinal an VII (21 mars 1799) Mesures contre l'incendie des salles de spectacles : Art 4- Un pompier sera constamment en sentinelle dans l'intérieur de la salle. Art 5- Un poste de garde sera placé à chaque théâtre de manière qu'un factionnaire, relevé toutes les heures, puisse continuellement veiller avec un pompier dans l'intérieur, hors le temps des représentations ».

En 1803, la foudre mit le feu au dôme de la Salpêtrière. Voilà l'état de la police des incendies à l'aube de l'événement tragique qui marqua la transformation de ce corps des pompiers en véritable institution professionnelle.



« Cette gravure représente l'Incendie de l'Ambassade d'Autriche à Paris le 1<sup>er</sup> juillet 1810 - Au premier plan, Napoléon 1<sup>er</sup> »



## 1<sup>ER</sup> JUILLET 1810 : L'INCENDIE DE L'AMBASSADE D'AUTRICHE À PARIS

Le 2 Avril 1810, Napoléon 1<sup>er</sup> épouse l'Archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, petite nièce de Marie-An-toinette, dans le salon carré du Louvre. Pour fêter cet évé-nement Karl Philipp, Prince de Schwarzenberg, Ambassa-  
deur d'Autriche en France, organise en leur honneur, un bal le dimanche 1<sup>er</sup> juillet de la même année, à l'Ambassade située rue du Mont-Blanc (aujourd'hui aux numéros 5 de la rue Lafayette - Cité d'Antin), qui était l'ancien hôtel de Mme de Montesson, construit par l'architecte Brongniart. Mais lisons le récit du Général Lejeune qui dans ses mé-  
moires retrace la tragédie :

*«Enfin, arriva la fête préparée par le prince de Schwartz-  
berg [ambassadeur d'Autriche en France], pour célébrer  
l'auguste mariage, auquel il avait puissamment contribué.  
Son hôtel, situé dans la rue du Mont blanc (aujourd'hui  
rue de la Chaussée-d'Antin), était au milieu d'un fort beau  
jardin ; dans lequel on avait imité plusieurs des sites où  
la jeune Impératrice avait passé son enfance. Tous les ar-  
tistes-danseurs de l'Opéra, dans les costumes autrichiens  
de ces localités, représentaient des scènes de ses premières  
années. Cette attention délicate rendit la première partie de  
la fête délicieuse pour l'Impératrice, qui en fut touchée.*

*Pour recevoir les douze à quinze cents invités, le prince  
avait fait construire une grande salle en planches, riche-  
ment décorée de glaces, de fleurs, de peintures, de drape-  
ries, et d'un luminaire immense. Depuis plus d'une heure,  
le bal était en grande activité, et l'on dansait une écossaise,  
quoique la chaleur fût étouffante. L'Impératrice, la reine de  
Naples, la reine de Westphalie, la princesse Borghèse, la  
princesse de Schwarzenberg, belle-soeur de l'ambassa-  
deur, ses filles et cent autres dames, étaient très occupées  
de figurer à cette danse animée, lorsqu'une bougie d'un  
des lustres près de la porte du jardin vint à couler et mit  
le feu à la draperie. M. le colonel de Troupbriant s'élança  
d'un bond pour l'arracher. Ce mouvement brusque de la  
draperie étendit la flamme, et en moins de trois secondes,  
dans cette salle peinte à l'alcool pour la faire sécher plus  
promptement, et fort échauffée par le soleil de juillet, mais  
bien plus encore par la quantité considérable de bougies, la  
flamme s'étendit d'un bout à l'autre du plafond avec la rapi-  
dité de l'éclair et le bruit d'un roulement de tonnerre. Tous  
les assistants furent à l'instant même sous une voûte de feu.*

*Cette réunion de personnes embrasées était affreuse à voir.  
J'avais pu sortir facilement des premiers, en dirigeant la  
comtesse Sandizelle et Mme de Mathis, qui n'eurent aucun  
accident, et je revins à la porte du salon pour arracher des  
victimes au fléau qui les dévorait. Une des premières que je  
pus entraîner fut le malheureux prince Kourakin, ambassa-  
deur de Russie, qui était dans un état horrible: une de ses  
mains dépouillée et ensanglantée s'appuya sur ma poitrine  
et y laissa toute son empreinte. Sous son corps gisaient plu-  
sieurs dames à demi-brûlées ; on les arrachait avec peine,  
du milieu des flammes, où les épées des hommes accro-  
chaient les vêtements et gênaient la délivrance. De toute  
part, des cris déchirants de douleur et de désespoir étaient  
jetés par des mères appelant leurs filles, des maris leurs  
femmes. Le jardin, éclairé comme en plein jour, fut à l'ins-  
tant même rempli de personnes se cherchant à grands cris,  
et fuyant le brasier pour éteindre leurs vêtements. Deux  
mères, la princesse de Schwarzenberg et la princesse de  
Layen, poussées par l'héroïsme de la tendresse maternelle,  
ne trouvant pas leurs filles dans le jardin, se précipitèrent  
sous les flammes pour les chercher dans le salon embrasé;  
la voûte s'écroula sur elles, et la princesse de Layen, seule,  
put en sortir pour mourir une heure après.*

*Dès que l'Empereur eut remis l'Impératrice dans sa voi-  
ture, il revint en toute hâte donner ses soins aux victimes du  
désastre, et il y resta jusqu'au jour, continuellement occupé  
à diriger les secours ».*

Quelles furent les conséquences immédiates de cette  
tragédie? Si, à l'époque le nombre de victimes n'a  
jamais été connu ou dévoilé, excepté le décès de la prin-  
cesse Pauline de Schwarzenberg, le mystère à ce jour  
reste entier bien que le chiffre de vingt personnes soit  
avancé. En tout état de cause Napoléon 1<sup>er</sup> prend des déci-  
sions immédiates. L'architecte Pierre-Nicolas Bénard qui  
a augmenté les risques d'incendie tant par les matériaux  
employés dans la salle de bal mobile au vu du nombre  
des invités, que par le soupçon d'avoir volontairement  
relégué les gardes pompiers (pour ne pas effrayer les  
convives) dans l'hôtel voisin de l'ambassade, sera incar-  
céré à Sainte-Pélagie. Il sera relaxé, mais de réputation  
perdue, il sera privé d'emploi.

Le Colonel Ledoux, commandant en chef des gardes  
pompiers, s'étant absenté de Paris au moment de la tragé-  
die sera destitué par décret impérial le 10 Juillet 1810 : Au  
palais impérial de Rambouillet, le 10 Juillet 1810 ;  
Napoléon, empereur des français...



« Considérant que le commandant du Corps des Pompiers de notre bonne ville de Paris était à la campagne dimanche 1<sup>er</sup> juillet, jour de la fête donnée par l'ambassadeur d'Autriche, au lieu de se trouver à son poste et de veiller par lui-même à ce que toutes les précautions d'usage fussent prises. Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Le sieur Le Doux, commandant en chef du Corps des Sapeurs-Pompiers de notre bonne ville de Paris est destitué. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret. Signé : Napoléon ».

mieux que lui, furent également licenciés. De plus, le sous-ingénieur des gardes-pompes Audibert, dont l'enquête révèle qu'il est absent du corps depuis trois ans, est emprisonné, destitué et licencié sans droit à pension. Le Préfet de Police Louis Nicolas Dubois est également limogé au motif, non confirmé, qu'il était absent au moment des faits.

Le Comte de Montalivet, Ministre de l'Intérieur, fut chargé d'un rapport concernant l'organisation du corps des sapeurs pompiers, et le 18 Septembre 1811, un décret impérial était publié portant création d'un Corps de Sapeurs-Pompiers pour la Ville de Paris.



« © Portrait de Jean-Pierre BACHASSON, comte de MONTALLIVET (1766-1823), Jean-Baptiste RE-GNAULT (1754-1829) »

### CRÉATION DU CORPS DES SAPEURS POMPIERS DE PARIS.



© D.LORDEY - Tiré de l'ouvrage « LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS-MASSIN »

Déjà le 5 Juillet, Napoléon écrivait au ministre de l'Intérieur, le Comte de Montalivet :

« AU COMTE DE MONTALIVET, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. Saint-Cloud, 5 juillet 1810. Il n'y avait dimanche, à la fête de l'Ambassade d'Autriche, que 6 pompiers, dont plusieurs étaient saouls.

J'ai destitué le colonel pour ne s'être pas trouvé là et n'avoir pas lui-même organisé le service. Faites connaître mon mécontentement au corps des pompiers, et mon intention que les 5 qui s'étaient saoulés en soient chassés ».

**LETTRES INÉDITES DE NAPOLÉON I<sup>ER</sup> - 1810** - par Léon LECESTRE, Tome second (1810-1815) - Paris - Librairie PLON.

Ce qui confirme que tous ses adjoints, qui ne valaient pas

L'incendie de l'Ambassade d'Autriche a révélé les dysfonctionnements du corps des gardes pompes, confirmés par les interrogatoires qui ont suivi cette tragédie. Dans son ouvrage, POMPIERS DE PARIS, le Chef de Bataillon A. ARNAUD cite des extraits du procès verbal d'interrogatoires, notamment que « le conseil d'administration se tenait irrégulièrement, ou n'était pas suivi en nombre, les plans des édifices publics, que le règlement consulaire ordonnait de lever, n'étaient pas commencés ».

Le Comte de Montalivet indiquait en guise de conclusion de son rapport « que les gardes-pompes, à peu de choses près, étaient dans le même état qu'avant 1801, l'instruction qu'ils devaient recevoir ne leur avait point été donnée,... le système en vigueur appelait des changements et qu'il importait de conférer la pratique à des chefs plus capables, ceux qui fonctionnaient étant la plupart âgés et non déter-

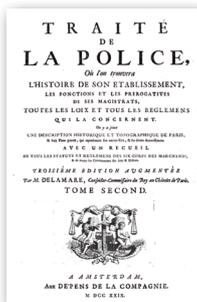


minés, ni prompts ou agiles comme devaient l'être des officiers de pompiers».

Le décret du 18 Septembre 1811 crée le « BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS » sous les ordres et l'administration du Préfet de Police et du Ministre de l'Intérieur. Ce bataillon composé de 4 compagnies avait un effectif de 576 hommes. L'uniforme avec les boutons aux armes de la ville de Paris, sera accompagné d'un sabre et d'un fusil avec baïonnette. Le décret prévoyait le casernement du Bataillon, ce qui ne fut exécuté, au début, que partiellement. Le premier Chef du Bataillon fut le chevalier de Lalanne puis en 1814, le Lieutenant Colonel de Plazanet qui exerça sa fonction jusqu'en 1830. Le Bataillon des Sapeurs Pompiers prit alors toute sa dimension bien que les années qui suivirent, furent marquées par de nombreuses péripéties dans son organisation et sa gestion, notamment lors des événements tragiques de 1848 et ceux de la Commune en 1871.

**Par décret du 5 Décembre 1866, le Bataillon se transforma en RÉGIMENT.**

De nombreux drames se dérouleront au cours de ce siècle dont certains comme l'incendie de l'Opéra comique le 25 Mai 1887 ou celui du Bazar de la Charité le 4 mai 1897 qui ont frappé l'esprit de la population parisienne.



Le 20<sup>e</sup> siècle et les premières années de ce nouveau siècle mettront de nouveau, à contribution, nos Pompiers de Paris qui iront assister leurs collègues étrangers dans la lutte contre les grandes catastrophes, comme en Mars dernier au Japon.

Par décret présidentiel du 28 Février 1967 (n°67-155), l'expression « brigade de sapeurs-pompiers de Paris » est substituée, dans tous les textes réglementaires, à l'expression « régiment de sapeurs-pompiers de Paris ». Cette brigade fait partie de l'arme du génie de l'armée de terre. Le commandement en est exercé par un officier général, le Général CASSO. La B.S.P.P. était de nouveau créée. Elle avait connu bien des évolutions depuis l'année 1811, comme son drapeau ou sa devise.

Dès 1793, les gardes-pompes avaient reçu leur drapeau, remplacé en 1801, 1803, 1823 (à fleur de lys). En 1831, Louis-Philippe 1<sup>er</sup>, Roi des français, rétablit le drapeau tricolore avec pour devise, d'un côté : Le Roi



© D.LORDEY - Tiré de l'ouvrage « LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS-MASSIN »

des Français à...régiment, et, de l'autre, la devise de la Légion d'Honneur : Honneur et Patrie. En 1848, pendant le Seconde République, le drapeau resta tricolore mais les devises étaient les suivantes : d'un côté Unité-Liberté-Égalité-Fraternité entourant l'inscription République française, et de l'autre côté : Valeur-Discipline. En 1869 un nouveau drapeau est attribué au Régiment avec les inscriptions suivantes : d'un côté : L'Empereur Napoléon III au régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris, sur l'autre côté : valeur - Dévouement - Discipline - Campagne d'Orient. De nouveau, le 14 Juillet 1880, le Régiment reçut son nouvel emblème, avec pour devise « Dévouement et discipline ». Le 14 Juillet 1902, le drapeau du Régiment fut décoré de la croix de la Légion d'Honneur en récompense des services rendus en toutes circonstances, au cours des sinistres. Ce qui confirme la devise du Régiment, « Mourir en faisant son devoir », remplacée en 1942 par « Sauver ou Périr ».

Le drapeau actuel porte sur un côté « RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - SAPEURS POMPIERS DE PARIS » et sur l'autre côté « HONNEUR ET PATRIE - DÉVOUEMENT ET DISCIPLINE ».

**HOMMAGE AUX SAPEURS-POMPIERS**



L'Histoire a montré le « courage et le dévouement » de ces hommes et, depuis plusieurs années, de ces femmes qui ont choisi de lutter contre le feu, mais aussi de porter secours aux victimes d'accidents corporels. Qu'ils en soient remerciés et honorés par toute la population. Que ce 200<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris



soit l'occasion de manifester ensemble notre reconnaissance pour ceux qui, à chaque instant, risquent leur vie ou ont donné leur vie pour sauver celle d'autrui.

Leurs missions ont évolué au cours de ces deux siècles. Aujourd'hui les calamités ont d'autres aspects, et bien que les innovations techniques, depuis la pompe à bras, aient connu un développement considérable, les menaces peuvent provenir de sources innombrables, catastrophes naturelles, accidents technologiques, maladies infectieuses, terrorisme, sécurité des aliments... comme l'indique un rapport de l'O.C.D.E. (ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES), en 2003, sur les risques émergents au XXI<sup>e</sup> siècle.

Dans ce contexte, la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris s'inscrit bien dans ses nouvelles missions tant à Paris qu'en interventions extérieures, sous le commandement du général Gilles GLIN, 13<sup>e</sup> officier général depuis la création de la BSPP sous sa forme actuelle, le 1<sup>er</sup> mars 1967. L'histoire de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris continue...



« Motopompe Remorquable S.A.M.D.I., construite par la Société Auxiliaire de Matériel d'Incendie, Moteur Chenard et Walker, 4 cylindres. Pompe S.A.M.D.I., rotative à pistons, système d'amorceur dit « petit cheval ». 2 aspiraux de 4 m., raccords à vis, 2 sorties de 70 mm. Châssis en tôle et roues à pneumatiques avec chambre à air. 1935. » Musée des Sapeurs-Pompiers de France, 76710 - MONTVILLE



« Sculpture de WANGDU : La Tour d'Exercice - Une sculpture monumentale d'un poids de 7 tonnes et d'une hauteur de 11 mètres, polie comme un casque de pompier en acier inox, qui figure la Tour d'Exercice qu'utilisent les hommes du feu. Érigée dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Place Jules RENARD, devant la caserne des Sapeurs-pompiers de la Porte Champerret. L'oeuvre, inaugurée le 7 janvier 2008, a été réalisée par le sculpteur chinois WANG DU. C'est un hommage de la Ville de Paris à ses Pompiers. Elle leur sert aussi à la célébration des cérémonies de prises d'armes, ainsi qu'à l'organisation de manifestations d'animation de quartier. »

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- **LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS**, Philippe CART-TANNEUR, assisté de Catherine PUGEAULT, avec la collaboration du Chef de Bataillon Jacques KERDONCUFF, dessins originaux de Daniel LORDEY, peintre historique des Armées, 2001. Éditions Charles Massin, 330p.
- **POMPIERS DE PARIS**, Chef de Bataillon A. ARNAUD, Editions La Rivière, 1958, 828p.
- **COURAGE ET DÉVOUEMENT**, Éditions Larrieu-Bonnell, 1970, 408p.
- **MANUEL DU SAPEUR-POMPIER, COLONNEL DE PLAZANET, 6<sup>e</sup> Edition**, LIBRAIRIE MILITAIRE DE J. Dumaine, 1848, 276p.
- **LES SAPEURS POMPIERS DU MONDE**, Éditions et diffusions internationales, Paris, 16 volumes.



# BIBLIOGRAPHIE

# LES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

BSPP

BICENTENAIRE

## NOUVEAU

L'ouvrage officiel du bicentenaire

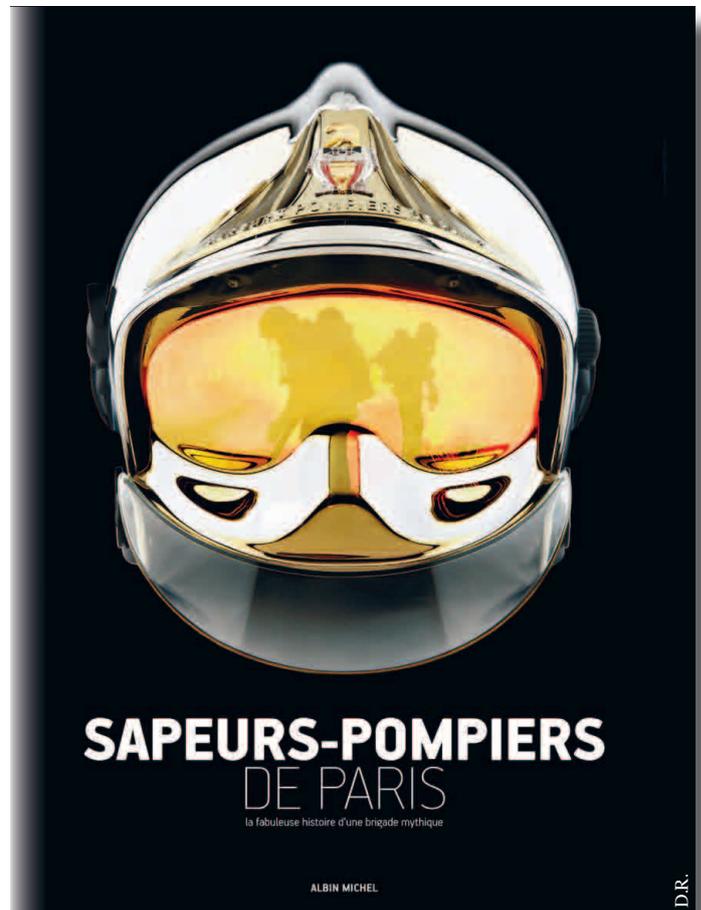


### SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

*La fabuleuse histoire d'une  
brigade mythique*

COLLECTIF - Septembre 2011,  
448p, plus de 1200 illustrations,  
38€,

Éditions Albin Michel.



Une somme inédite d'une richesse inégalée qui raconte l'épopée de LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS, créée par Napoléon en septembre 1811. Une aventure passionnante où l'on suit l'évolution d'un corps d'exception : du soldat du feu des origines, devenu secouriste professionnel puis véritable « généraliste du risque », polyvalent dans un environnement pourtant très complexe, dont les méthodes de pointe et le matériel de haute technologie font référence dans le monde entier. Un destin exemplaire illustré des fonds inédits de la Brigade : documents historiques, interventions spectaculaires au fil des époques, objets et matériels légendaires et leur évolution, etc.

Un ouvrage de référence en hommage au plus grand corps de pompiers d'Europe qui a su, avec le même dévouement depuis deux siècles, répondre à des sollicitations toujours plus complexes et nombreuses.

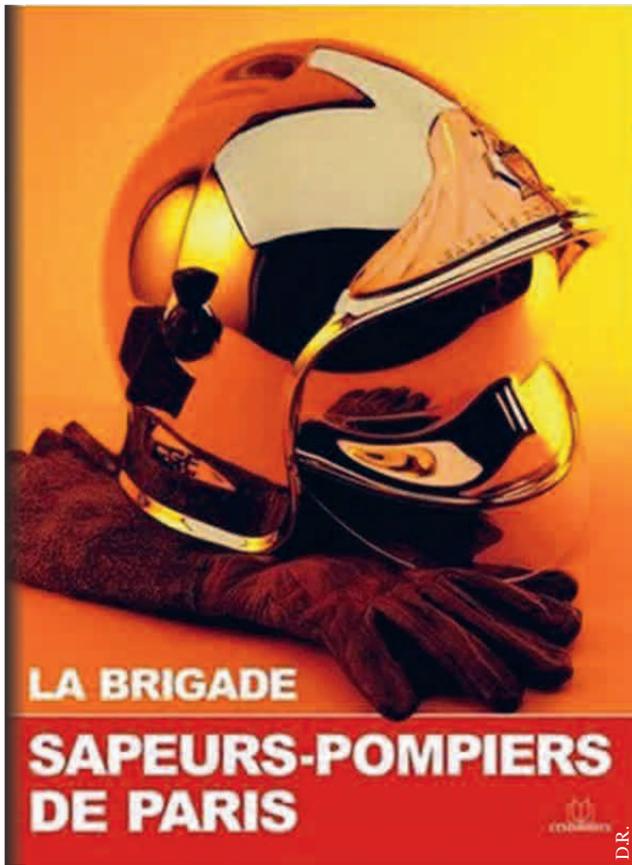
La fabuleuse histoire d'une brigade mythique ou pourquoi le sapeur-pompier tient une place si particulière dans le cœur des français.

### LES AUTEURS

Textes rédigés par les pompiers « auteurs » de la Brigade ayant déjà publié à titre individuels plusieurs ouvrages de référence, spécialistes de son histoire et de son évolution : Général Henri Julien (secours à victime), Médecin Général René Noto, Capitaine Emmanuel Ranvoisy (1914-1946), Major Didier Rolland (1811-1913), Colonel Michel Truttmann (période moderne après 1946). Préface du Général de division Joël Prieur, commandant des Sapeurs-Pompiers de Paris jusqu'en Juillet 2011.



## LA BRIGADE : Sapeurs-pompiers de Paris



**Philippe Cart-Tanneur,**

assisté de Catherine Pugeault avec la collaboration du  
Chef de Bataillon Jacques Kerdoncuff

Dessins originaux de Daniel LORDEY, peintre histo-  
rique des Armées, ancien du régiment des Sapeurs-Pom-  
piers de Paris

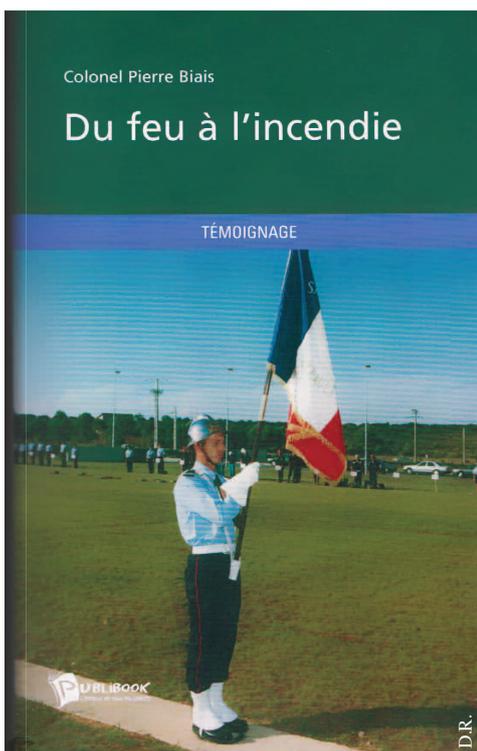
2001, 330p, 38€,

Éditions Charles Massin,

L'histoire des « soldats du feu », à travers gravures  
d'époque et photographies des plus récentes, qui il-  
lustrent les textes des pompiers de la Brigade, fidèles  
depuis deux siècles à leur devise « Sauver ou périr ». Un  
ouvrage de référence avec ces fameux dessins de Daniel  
LORDEY qui fut engagé dans la brigade des Sapeurs-  
Pompiers de Paris de 1947 à 1950.

Sa passion pour l'illustration le conduit tout naturelle-  
ment à exécuter des dessins et des peintures comme  
peintre officiel de l'armée. Grand spécialiste des uniformes  
et des bateaux, il a illustré un grand nombre d'ouvrages :  
des romans pour la jeunesse, mais aussi des ouvrages éru-  
dits sur l'armée et l'histoire de France.

## DU FEU À L'INCENDIE



**Colonel Pierre Biais**

« Témoignage » - 776p, 35€,

Éditions Publibook

Exemple, s'il en est, du dévouement patriotique et ci-  
toyen, Pierre Biais a passé trente-sept années avec le  
képi à défendre la femme et l'orphelin. Il commence  
sa carrière dans l'armée et part très rapidement en Algérie  
pour commander une section. De retour en France, il passera  
avec succès les concours pour rejoindre les sapeurs-pompi-  
ers de Paris. Comment cet homme timoré et introverti a-t-il  
pris confiance en lui après avoir gagné celle des autres, voi-  
là l'objectif du récit de cette vie mouvementée et héroïque.

Un témoignage clair et limpide qui contraste et apaise  
une vie mouvementée et rondement menée. Un regard  
qui ne se focalise pas sur sa personne mais qui s'élargit au fil  
des années, qui s'ouvre à mesure qu'il prend du galon, qui  
appréhende le monde et les autres de façon plus humaine au  
terme d'une carrière passée au service de ses concitoyens.



# SOLDATS DU FEU :

## Histoire illustrée des sapeurs-pompiers

Par **Éric Deroo**,



Collection photographique du Commandant Raymond Deroo  
Septembre 2011  
239p, plus de 400 illustrations NB et couleur, 35€,  
Édition Pierre de Taillac

À l'occasion du bicentenaire de la création, par Napoléon Ier, du bataillon des sapeurs-pompiers de Paris, les Éditions Pierre de Taillac publie « Soldat du feu – Histoire illustrée des sapeurs-pompiers » d'Éric Deroo.



Les Soldats du Feu - Fourgon automobile

À travers plus de 400 photographies inédites provenant de la collection Raymond Deroo, ancien conservateur du musée de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, cet ouvrage nous fait revivre le quotidien et les exploits de ces héros anonymes d'hier et d'aujourd'hui. Qu'il combatte les flammes armé d'une lance à incendie, qu'il fonce sirène hurlante au volant d'un camion rouge ou qu'il escalade une grande échelle pour secourir une victime, le pompier demeure, aux yeux des Français, ce héros familier. Pourtant l'histoire des soldats du feu ne peut se résumer à une succession de sauvetages héroïques et de lutte contre des incendies célèbres. Elle offre également une perspective historique originale sur les Français et leur histoire, leur quotidien et les grands événements qui les ont marqués.



Les Soldats du Feu - Fourgon automobile

De la création du bataillon de sapeurs chargé des pompes à incendie de la Ville de Paris, en 1811, à la menace terroriste contemporaine, des incendies de la Commune aux guerres mondiales et aux sinistres gigantesques qu'elles ont provoquées, Éric Deroo revient sur la fabuleuse aventure de ces soldats du feu, qui ont juré de « Sauver ou Périr », dans un récit passionnant, illustré de documents et clichés inédits provenant de la collection de son père, le commandant Raymond Deroo.

**Auteur, cinéaste, chercheur associé au CNRS, Éric Deroo est spécialiste de l'histoire et des représentations militaires. Il a publié de nombreux livres, notamment La Force noire (Tallandier, 2006), Le Sacrifice du soldat (CNRS Éditions, 2009), Héros et Mutins : les soldats russes sur le front français (Gallimard, 2010).**





# PRISE D'ARMES À L'HÔTEL DES INVALIDES À PARIS LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011 À 10H30



© N.K.



© N.K.

C'est à l'occasion du bicentenaire de la création par Napoléon 1<sup>er</sup> du Bataillon des Sapeurs-Pompiers de Paris, qu'une « prise d'armes » s'est déroulée le vendredi 30 septembre 2011 à l'Hôtel des Invalides à Paris.

10h30 - Une journée ensoleillée venue faire briller, de mille éclats, les casques d'acier coiffant une brigade disciplinée d'hommes en position, une fanfare donnant le ton et une représentation d'exercices physiques exécutés par des « soldats du feu » vêtus des couleurs de notre drapeau national, ont rendu hommage au corps des Sapeurs-Pompiers de Paris créé le 18 septembre 1811.

© N.K.



© N.K.



© N.K.



© N.K.



# Interview du GÉNÉRAL GILLES GLIN

COMMANDANT DE LA BRIGADE DES  
SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

BICENTENAIRE DE  
LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS  
DE PARIS

D.R.

**L**e Général Gilles GLIN est devenu, depuis le 1<sup>er</sup> Août dernier, le 13<sup>e</sup> Officier général à se voir confier le commandement de la brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris depuis sa création, sous sa forme actuelle, le 1<sup>er</sup> mars 1967. Toujours présente pour la sauvegarde de la population et des biens, la Brigade a effectué plus de 472.000 interventions en 2010.



© N.K. «Philippe HERZOG et le Général GILLES GLIN»

**À** la tête d'une des formations les plus prestigieuses du monde, et au moment où cette institution fête son bicentenaire, Gilles GLIN a accepté de répondre aux questions de Chambre & Sénat.



**Pourriez-vous me décrire votre parcours (formations, expériences professionnelles, etc.) ?**

Sapeur, saint-cyrien de la promotion « Général Rollet », 1978-1980, j'ai alterné les affectations à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et au sein des forces armées. J'ai commandé la 14<sup>e</sup> compagnie d'incendie basée à Clichy-sous-Bois de 1986 à 1989 puis le 1<sup>er</sup> groupement d'incendie de la BSPP de 1999 à 2001. Au sein des Forces Armées, j'ai servi au 71<sup>e</sup> RG (Oissel près de Rouen), à la direction centrale du Génie et au sein du commandement de la force d'action terrestre. J'ai participé aux opérations extérieures (OPEX) au Liban et en Bosnie.

Breveté de l'enseignement militaire supérieur, diplômé de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy, ancien auditeur la 19<sup>e</sup> session de l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice (INHESJ), je suis également titulaire d'un master en stratégie de l'US Army War College. Chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite. Marié et père de trois enfants.

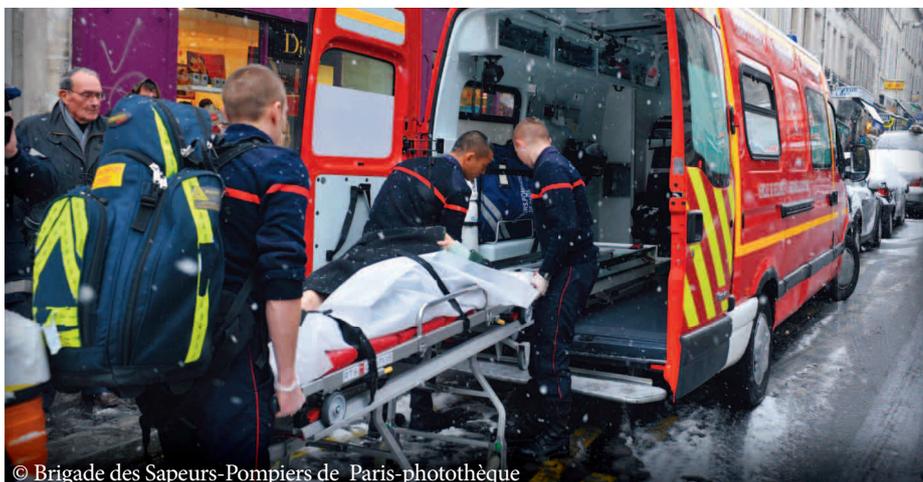


© Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris-photothèque

**Pourquoi conserver ce statut ? Tous les pompiers de France portent cependant le même uniforme... Un corps de pompiers militaires dans les deux plus grandes villes de France, est-ce, selon vous, un gage d'efficacité ?**

Les enjeux de la plaque parisienne, qui dépassent largement le cadre territorial, justifient que les missions de sécurité civile soient ici assurées par des agents de l'Etat, sous statut militaire. Ce statut spécifique garantit ainsi à la puissance publique, en tous temps et tous lieux, y compris et surtout en période de

crise, une réponse adaptée à cette situation d'exception juridique, géographique et historique, qui caractérise la « plaque parisienne ». Le statut militaire des sapeurs-pompiers de Paris assure au Préfet de Police, et ce depuis 2 siècles, les services d'une



© Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris-photothèque



© Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris-photothèque



© Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris-photothèque



© Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris-photothèque

unité homogène qui répond à des exigences de disponibilité totale, de stricte loyauté et d'efficacité maximum, entretenue par une moyenne d'âge conforme à un régime statutaire spécifique, c'est-à-dire inférieure à 30 ans.

### Quelles sont vos priorités ?

Lors de ma nomination en tant que Général commandant la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, le Préfet de Police m'a assigné quatre priorités :

- La gestion du secours à victimes (nous faisons actuellement face à une très importante augmentation pour ce type de secours, en 30 ans le nombre d'interventions a été multiplié par dix.
- Consolider notre capacité à faire face à toutes les formes de risques majeurs.
- La lutte contre les incendies (leur nombre reste constant au fil des années, entre 18 000 et 20 000)
- La lutte contre les violences urbaines, en lien avec les services de Police.

### Quelles orientations voulez-vous donner au métier de sapeur-pompier ?

Le sapeur-pompier de Paris est un soldat du feu et un soldat de la vie.

L'évolution des matériaux ou des techniques bâtementaires rend les incendies plus complexes et plus dangereux pour les sapeurs-pompiers. Les appels pour secours à victimes qui augmentent considérablement génèrent de la fatigue pour les hommes. Il est donc, indispensable d'anticiper l'évolution de l'environnement opérationnel et fonctionnel de nos militaires. Cette anticipation a un objectif majeur : améliorer constamment la réponse que nous pouvons apporter aux demandes de secours de nos concitoyens.

Pour s'adapter à notre environnement, il faut bien évidemment s'appuyer sur l'expérience des sapeurs-pompiers, « êtres pensant » et s'intéresser aux évolutions de la plaque parisienne et notamment aux projets concernant le Grand Paris.



Remerciements au Commandant Samuel BERNES Responsable communication (BIRP) et au Caporal-chef Mathieu BAUQUIS, chef de groupe section photothèque (BIRP)

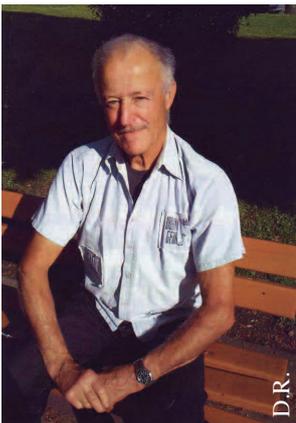
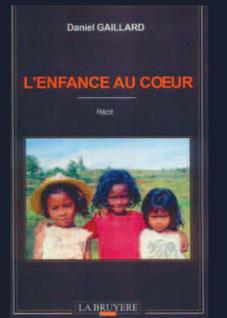
© Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris-photothèque



INTERVIEW PAR

## VIE DE L'ASSOCIATION «L'ENFANCE DU COEUR» DE DANIEL GAILLARD.

### RENÉ BOUSSEILIER



«Daniel GAILLARD»

#### Pourquoi écrire ce livre ?

Ce récit s'inscrit dans la loi des résonnances. Dans mon entendement l'heure était venue de délivrer un message fort, solennel, sur le devenir de notre MÈRE-PATRIE commune, la terre, de remettre sérieusement en question notre cher système qui nous mène tout droit dans un mur, le chaos.

#### Quelle est votre religion, sur quoi repose votre idéalisation ?

Je n'appartiens à aucune religion ou secte, aucune coterie. La seule religion libre que je prône est : L'AMOUR UNIVERSEL « le grand pardon et le grand amour ».

#### Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur cette transformation planétaire ?

Dans ce premier récit, je fais court, tout au plus une approche. Lors de l'édition du tome 2, en gestation, j'aurai à cœur de démontrer que ce n'est pas la fin du monde comme un scénariste américain la décrit dans un film à grand spectacle, mais un changement de civilisation décisif pour nous amener dans une nouvelle ère, dimension où rien ne saurait être comme dans ce monde présent. Outre la référence au calendrier MAYA, déjà Jésus-Christ l'annonçait, guidé par DIEU et les écritures. Dans les forces du mal et du bien, DIEU à la maîtrise et le pouvoir de tout.

#### Quelle morale et philosophie peut-on prétendre de cette réalisation ?

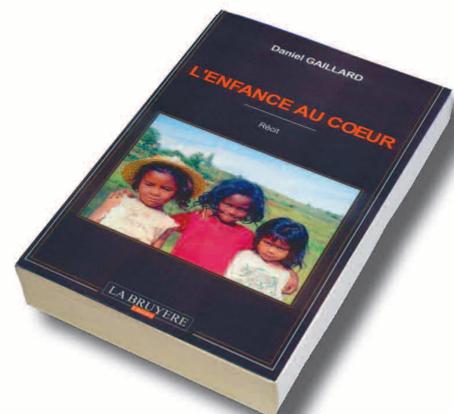
Être résolument optimiste, ouvrir son cœur et son esprit au changement prochain de ce monde, accepter de lâcher prise, se réjouir dans la joie du cœur et vibrer selon le précepte de Dieu : Foi, Amour, Bonté, Espoir. Le vrai bonheur est bien loin des vieux conditionnements de beaucoup de mes contemporains et, modestement, de moi-même. C'est là ma profession de foi. ■

#### Qui êtes-vous réellement ?

Un homme simple, passionné, peut être pas tout à fait comme les autres de part mes enseignements initiatiques qui m'ont amené sur la voie de la science spirituelle, et donné d'être devenu mon maître intérieur. Mes voyages à travers le monde : Afrique, Vietnam, Brésil, Inde, Thaïlande, Madagascar les désert, animé de ma soif de savoir, de sagesse, de vérité. Bien des connaissances sur la création, tout aussi belles les unes que les autres m'ont permis d'entrer dans cette merveilleuse compréhension universelle. Ce savoir, je veux le transmettre à tous mes contemporains pour leur raison d'être, d'exister, pour le devenir de leurs enfants. J'ai pu tisser cette trame douloureusement dramatique de l'humanité, des hommes, de l'enfance, confrontés à la grande dérive des temps modernes. Un schéma géopolitique, théologique, social, économique où l'homme est prisonnier du SYSTÈME, incapable de sortir de cet ordre des choses, sans retour sur soi même par la spiritualité.

#### Êtes vous sûr de vous, de ce changement de civilisation ?

Des doutes, des incertitudes m'ont assaillies et m'assaillent à chaque instant ; j'ai même pris une année sabbatique avant d'apporter la touche finale à mon livre pour être en accord absolu avec ma conscience et mon esprit.





## VIE DE L'ASSOCIATION



# CONCOURS LÉPINE

## L'ANCMP RECOMPENSE

Edwige LANÇON POUR SON INVENTION :

« DISQUE « ED », « EDUCATION DU DIABÈTE »



«Paul BRUNET et la coupe Chambre & Sénat»

D.R.



«Paul BRUNET et Gérard DOREY, Président du Concours Lépine»

D.R.

Cette année encore, l'A.N.C.M.P. a souhaité participer aux récompenses attribuées aux inventeurs du Concours LÉPINE qui s'est déroulé durant la Foire de Paris du 28 Avril au 8 mai 2011.

Créé en 1901, le Concours Lépine fête cette année ses 110 ans au cours desquels de nombreuses inventions qui sont utilisées quotidiennement ont été conçues par des inventeurs passionnés : en 1910, la société Peugeot, bien connu pour ses automobiles invente le moulin à café ; en 1921, Constantin Caroni invente le fer à repasser, hélas sans faire fortune, son brevet étant exploité alors qu'il tombe dans le domaine public ; en 1931, Jean Mantelet invente la presse Purée qui reçoit un vif succès. Inventeur insatiable il invente un moulin à café électrique qu'il appelle « moulin x » (par peur d'un échec dit-on ?). Il remporte un succès et l'appareil sera le nom de sa société « Moulinex ».

En 2011, plus de 500 inventions ont été exposées, lors de ce salon.

L'A.N.C.M.P., en 2011, a couronné l'invention d'Edwige LANÇON, pour son invention du disque « ED », Éducation du Diabète, qui est un outil éducatif pour permettre aux patients insulino-traités et adultes, d'adapter leurs doses d'insuline pour obtenir un objectif glycémique le plus près possible de la normalité. Notre Vice-Président, Trésorier Général, Paul Brunet a remis la coupe de Chambre & Sénat à la lauréate de cette invention. **Le rendez-vous est pris pour 2012.** ■



## PAUL BRUNET

VICE-PRÉSIDENT, TRÉSORIER  
GÉNÉRAL DE L'A.N.C.M.P.

**EST FAIT  
CHEVALIER DANS L'ORDRE  
DU MÉRITE AGRICOLE.**



«Paul BRUNET - Philippe HERZOG»

D.R.

C'est avec plaisir que notre Président Philippe HERZOG a remis le 17 septembre dernier, au nom de Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, les insignes de Chevalier du Mérite Agricole à notre ami Paul BRUNET. Rappelant son dévouement et sa collaboration au cours de sa carrière dans le domaine agricole, Philippe HERZOG a félicité Paul BRUNET, très ému, pour cette distinction bien méritée ainsi que

pour sa participation active au sein de l'A.N.C.M.P. depuis de longues années.

Lors de son allocution, Philippe HERZOG lui a déclaré : « vous savez certainement que le Mérite Agricole est une très ancienne décoration française puisqu'elle a été instituée par Jules MÉLINE, en 1883. Vous entrez dans un club très prisé, qui compte des personnalités aussi prestigieuses que Louis

PASTEUR et Paul MORAND mais aussi, dans un registre très différent, Michel SERRAULT, Jean CARMET et Catherine DENEUVE. Vous êtes donc en bonne compagnie ».

Les membres du Conseil d'administration de l'A.N.C.M.P. se sont associés au Président Philippe HERZOG pour renouveler leurs félicitations à Paul BRUNET, pour cette brillante distinction. ■



«Pierre DAUVIN - Ginette BLOTTIERE»

## NOTRE AMI PIERRE DAUVIN INVITÉ PAR LE COMITÉ DU SOUVENIR DE LA RATP.

Pierre DAUVIN a représenté l'A.N.C.M.P., le vendredi 22 Avril dernier, au « point du jour » porte de St Cloud, pour la cérémonie organisée par le Comité du Souvenir de la RATP devant la plaque commémorative rappelant tous ces compagnons morts en déportation.

C'est à Madame Ginette BLOTTIERE, Présidente du Comité du Souvenir de la RATP, que l'on doit cette formidable initiative du 66<sup>e</sup> anniversaire de la victoire sur le nazisme. Ceci fut une grande première car jamais personne, jusqu'à ce jour, n'avait pu rassembler puis honorer cette plaque commémorative.

Au cours de cette cérémonie, sur le visage de chacun pouvait se lire une très grande émotion tant pendant l'accompagnement musical que pour le dépôt de gerbes rendant hommage à ces victimes. ■



## VIE DE L'ASSOCIATION

## GOLFE JUAN



D.R.

## UNE SOIRÉE PRIVÉE EN L'HONNEUR DU COLONEL ABDELAZIZ MELIANI :

« UN MOMENT ENCHANTÉ DANS UN LIEU ENCHANTEUR ! »  
PAR CHRISTIAN BERARD

Cette phrase aurait pu sans doute être prononcée par chaque convive de la merveilleuse soirée privée du 10 août organisée par Eric Alain HOUILLE et Danièle MISSUD, propriétaires de l'établissement « Vallauris Plage » à Golfe-Juan, pour fêter l'élévation par décret du Président de la République en date du 5 mai 2011 à la dignité de grand'croix dans l'Ordre National du Mérite du Colonel Abdelaziz Meliani.

Né le 27 février 1935 à Guellal (Algérie), Abdelaziz MELIANI intégra l'Ecole des Enfants de Troupe de Miliana et Koléa puis l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr. A sa sortie, il fut nommé Lieutenant durant la guerre d'Algérie. Il dirigea un commando de chasse de 1958 à 1962 qui s'illustra à plusieurs reprises lors d'héroïques opérations d'infiltration.

A l'issue de ce conflit, ses nombreux faits d'armes le propulsèrent au grade de Colonel, il fut chef d'état-major adjoint d'une division blindée.

Auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), il fut de 1987 à 1990, Administrateur des anciens combattants et victimes de guerre, puis Président de la Mission nationale de réflexion sur les harkis de 1991 à 1993



Le récipiendaire, le Colonel DAMIANI entouré du Président HERZOG et de René BOUSSELIER

D.R.

Prenant la parole sous les acclamations d'une vingtaine d'invités admiratifs, le Colonel MELIANI rappela avec émotion son attachement indéfectible à la cause des Harkis ; il leur doit en effet d'être resté en vie malgré de graves blessures. Il souligna également son affection toute particulière envers l'Alsace, son grand-père ayant combattu sur cette terre durant le conflit franco-allemand de 1870. Il est actuellement Vice-président de la Communauté urbaine de Strasbourg et Conseiller municipal.

Invité surprise car en villégiature à Nice, le Président HERZOG remercia tout d'abord nos amphitryons à l'origine de cette formidable rencontre amicale et informelle, il précisa ensuite qu'à



l'instar de ceux de la Légion d'Honneur, les grand'croix de l'Ordre National du Mérite sont les dignitaires les plus élevés. Cette distinction est en effet attribuée à des personnes exceptionnelles « ayant contribué par leurs mérites distingués à la gloire et au renouveau de leur pays ». Vous êtes un acteur de l'histoire de France ! S'exclama t-il et l'ANCMP est particulièrement fière et honorée de vous compter parmi ses adhérents. Je suis certain que nous travaillerons ensemble avec efficacité et enthousiasme, renchérit-il.

**B**ien que le nombre d'invités soit réglementairement limité, le Colonel MELIANI indiqua qu'il interviendrait personnellement auprès du Chef de

l'Etat, grand maître de l'Ordre afin que des membres de l'ANCMP puissent être conviés lors de la cérémonie de remise de la décoration. Celle-ci se déroulera à Strasbourg et naturellement « Chambre et Sénat » ne manquera pas de la relater dans un prochain numéro.

**E**n guise de bouquet final, la soirée se clôtura par un couscous royal au cours duquel les calembours et l'humour légendaire de notre Président furent autant d'étoiles filantes et éclairantes d'une baie Golfe-Juanaise, soucieuse d'accueillir avec enthousiasme comme en 1815, un digne et valeureux héritier d'un officier de la célèbre Vieille Garde de Napoléon 1<sup>er</sup>. ■

«De gauche à droite : Eric Alain HOUILLE, Henri REVEL, Maire de Saint Laurent du Var, Philippe HERZOG, René BOUSSELIER, Docteur Henry BITTAR, Colonel MELIANI, Danièle MISSUD»



D.R.



## VIE DE L'ASSOCIATION

DÉPOLLUTION :  
SERGE PIGRENET PRÉSENTE LA PHOTOCATALYSE

© : David EIFFEIL

PAR ÉLIE LAUER  
VICE-PRÉSIDENT DE L'A.N.C.M.P.**R**ÉDUIRE LA POLLUTION, NOTAMMENT URBAINE, EST UNE DÉMARCHÉ ECO-RESPONSABLE, INDISPENSABLE À NOTRE CADRE DE VIE.

MAIS NOTRE SOCIÉTÉ QUI TENTE DE PASSER D'UNE ÉCONOMIE DE LA POLLUTION À UNE ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT, DOIT DÉJÀ LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DÉNONCÉ PAR LE SOMMET DE RIO EN 1992, AVEC DES ENGAGEMENTS ANNONCÉS PAR LE PROTOCOLE DE KYOTO.

**E**n 2006, Le film d'Al Gore, « Une vérité qui dérange » entraîne une véritable prise de conscience collective sur l'état de notre planète. Il renouvelle ses constats et ses remèdes dans son ouvrage « Urgence planète terre; l'esprit humain face à la crise écologique ».

En guise de conclusion il écrit que « pour la sauvegarde de notre civilisation, restaurer l'équilibre qui fait cruellement défaut dans notre rapport à la Terre exige de nous la conviction inébranlable que l'humanité a un avenir. Nous pouvons croire en cet avenir, le rendre possible, le préserver ; ou bien nous pouvons continuer à tourner dans tous les sens, à l'aveuglette, en nous comportant comme si un jour il ne devait plus y avoir d'enfants à qui transmettre notre héritage. À Nous de choisir : c'est Notre Planète qui est en jeu.

Mais la dépollution reste une priorité ».

**À** chacun de nous de lutter contre la pollution par un geste qui contribue à respecter notre environnement. Hélas, la pollution de l'air et de l'eau, les dégradations de l'environnement urbain, ... représentent une lutte de tous les instants. Les entreprises ont réalisé l'impact de leur industrie sur la planète : priorité aux Energies renouvelables, application des technologies propres, amélioration de la qualité de l'eau et de l'air, surveillance des rejets atmosphériques, diminution des déchets, destruction des polluants.

Dans ce dernier domaine de nombreux procédés existent pour le traitement de l'air, de l'eau, ainsi que pour le nettoyage des revêtements de surfaces tels que les bétons, ciments, verres... Une des techniques employées est la « dégradation photocatalytique ». Notre ami et adhérent Serge Pigrenet a bien voulu nous expliquer, dans le cadre de ses activités, cette technique.

## INTERVIEW

**Elie LAUER**

Pour réduire la pollution, utilisez-vous des substances chimiques qui peuvent être nocives pour l'environnement ?

**Serge PIGRENET**

Nous proposons des méthodes technologiques assez récentes pour supprimer les matières polluantes comme par exemple, nettoyer et dépolluer les façades des édifices publics ou privés, pour épurer l'air, par exemple dans les immeubles ou dans les véhicules sanitaires (véhicules de pompiers, ambulances...).

Ces méthodes, appelées « **Procédés d'Oxydation Avancée** » ou POA, sont des solutions qui agissent sur différents types de matériaux, vitre, métal, pierre, ciment...**E.L.** Pouvez-vous nous en dire plus sur ces éco-technologies et leurs applications ?**S.P.** En général, les méthodes qui permettent l'élimination des polluants, dites destructives, sont préférées aux méthodes de récupération dites de « stockage ». Une des méthodes est la **photocatalyse**.

Chacun de nous connaît le pot catalytique des automobiles. Sans entrer dans une explication complexe, le processus repose sur l'oxydation des polluants ce qui conduit à leur destruction. Cette méthode est très adaptée à la destruction de composés organiques volatils (cétones, alcools, acides carboxyliques, esters, éthers, hydrocarbures, ...) ainsi qu'à ses effets bactéricides ou encore de destruction des virus. Ce procédé est qualifié de procédé propre de dépollution.

Un autre procédé concernant le nettoyage



et la dépollution des surfaces est **L'anti-tag**, une solution permanente anti-graffitis et 100% bio. Cela nous permet de donner une réponse efficace aux édifices soumis aux dégradations et à la pollution urbaine.

Le procédé **SUPER H**, est une solution tensioactive, qui permet aux gouttes d'eau de former un voile. Ce film d'eau, en glissant emporte avec elle, les salissures.

Sur les pales des éoliennes, le «super h» va rendre les panneaux photovoltaïques autonettoyants avec intégration d'un antireflet et accroître ainsi leur taux de production.

Enfin, le « **Plastic protect** », solution liquide qui permet de créer un élément

protecteur en remplacement de produits plastiques issus de l'industrie pétrolière. Il est recyclable, et par retraitement, il peut servir en toute quiétude à la fabrication d'aires de jeux pour enfants.

**E.L.** À qui sont destinés ces produits?

**S.P.** Aux organismes comme la RATP, la SNCF ou ADP. Le secteur de la santé est aussi concerné, notamment pour les véhicules sanitaires (SAMU – POMPIERS - AMBULANCES, etc...)

**E.L.** Je vous remercie pour toutes ces informations sur ces nouvelles méthodes en matière de dépollution. En guise de conclusion, ce n'est pas une question

mais une réflexion que je propose : si nous rêvions au jour ou nous serions tous des protecteurs de notre planète.

**E**n 1854, le grand Chef indien des tribus Dumawish et Suquamish, qui se nommait **Seattle**, déclarait dans son discours sur son refus de vendre les terres indiennes : “ Comment pouvez-vous acheter ou vendre le ciel, la chaleur de la terre?... Nous savons au moins ceci : la terre n'appartient pas à l'homme, l'homme appartient à la terre. Cela nous le savons : toutes choses se tiennent comme le sang qui unit une même famille. L'homme n'a pas tissé la trame de la vie il en est seulement un fil. Tout ce qu'il fait à la trame, il le fait à lui-même”.



«De gauche à droite : Daniel MANECHE, Philippe HERZOG, Serge PIGRENET»

D.R.



## VIE DE L'ASSOCIATION

上海青年艺术家海外研习基地

Bases d'étude à l'étranger des  
jeunesses artistiques de Shanghai上海市文化广播影视管理局  
巴黎中心  
二〇一〇

Le Maire-adjoint de Shanghai,  
Monsieur Yang Zhenwu,  
dévoile la plaque d'inauguration  
des bases d'étude à l'étranger  
des jeunesses artistiques de Shanghai.

D.R.

CENTRE CULTUREL  
DE CHINE  
À PARIS

C'est le 29 Août dernier, qu'une cérémonie s'est déroulée au Centre Culturel de Chine à Paris, pour l'inauguration des bases d'études à l'étranger des jeunesses artistiques de Shanghai, en présence de Monsieur Jun Lu, Ministre Conseiller Culturel auprès de l'Ambassade de Chine en France, Monsieur Yang Zhenwu, Adjoint au Maire de Shanghai, et le Directeur Général du Centre Culturel, Monsieur YIN FU, ainsi que de notre Président Philippe Herzog.

Monsieur Yang Zhenwu a déclaré que ces dernières années, Shanghai a produit de nouveaux jeunes talents dans les domaines des arts du spectacle, des expositions, ou de la cinématographie. La création de ces bases, comme celle créée en France, permet une coopération et un échange entre cette jeunesse artistique de Shanghai et celle de la France.

C'est l'occasion, par cette communication entre jeunes Artistes des deux pays, de renforcer la compréhension mutuelle et l'amitié afin de promouvoir le développement culturel sino-français.

Le Centre Culturel de Chine à Paris est une plateforme de base de Shanghai pour ces jeunes artistes qui exerceront leurs talents en France et où ils seront aidés dans leur création littéraire et artistique.

En complément de cette manifestation, des photos sur « Shanghai aujourd'hui » étaient exposées à l'initiative du Bureau de la culture, de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision de la municipalité de Shanghai. ■

## Jeunesse artistique de Shanghai



«Philippe HERZOG - M. Yang ZHENWU, Maire-adjoint de Shanghai»

D.R.



D.R.



«Marcel RUBY»

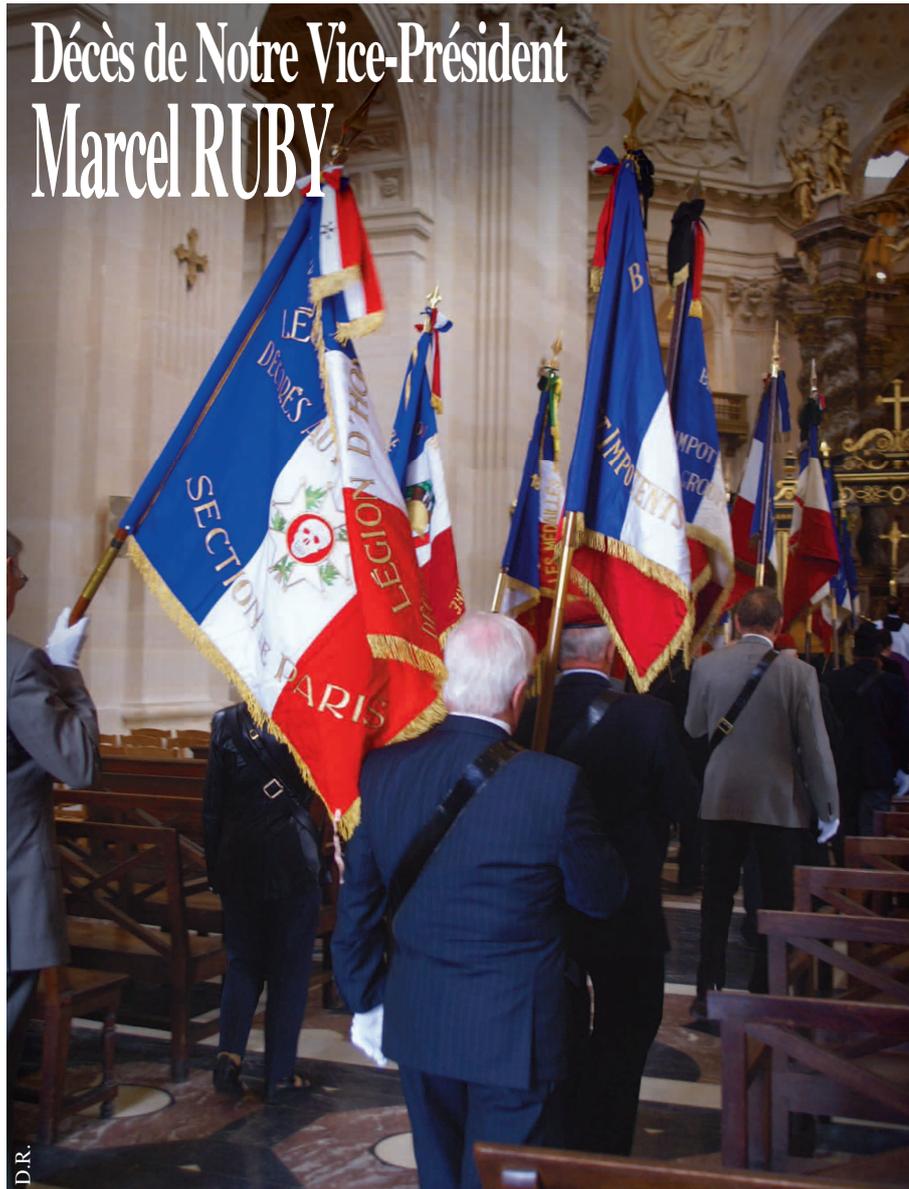
**D**écès de Notre Vice-Président Marcel RUBY : « *Exegi monumentum aere perennius* ». On aurait pu attribuer ce vers d'Horace : « *J'ai achevé un monument plus durable que l'airain* », à notre ami Marcle RUBY qui nous a quitté le 8 juin dernier. Son parcours et son oeuvre marquent une partie de l'Histoire de France et, en particulier, comme le rappelle le Parti Radical, l'histoire ce ce Parti : « *Il était la mémoire du radicalisme. Sa culture. Son histoire. Son essence. Marcel RUBY nous a quitté le 8 juin 2011 au matin à l'âge de 87 ans* ».

**N**é le 1<sup>er</sup> février 1924 à Neyron dans l'Ain, Marcle RUBY est agrégé de l'Université et docteur d'Etat en lettres. Il a animé de nombreux cercles de réflexion et sociétés savantes, il est Président fondateur du Cercle Solidariste. Il a présidé jusqu'en 2010 la Société d'Histoire du Radicalisme dont il était le fondateur.

Entré très jeune dans la Résistance dans le mouvement « Combat » qui oeuvre dans la région Rhône-Alpes, il a été très gravement blessé lors du combat qui a opposé son Maquis (Le camp Didier) à la XI<sup>e</sup> Panzer Division et devra son salut à l'arrivée des troupes américaines. Tout juste majeur, il adhère à 21 ans, le 11 décembre 1955, au Parti Radical avec le parrainage illustre d'Edouard HERRIOT. Il partagera avec l'ancien Président du Conseil, aussi bien l'amour de Lyon que les valeurs les plus humanistes.

**M**arcel RUBY participe à la première promotion de l'École des Cadres du Parti Radical créée par Pierre MENDES-FRANCE dont il sera l'un des plus proches collaborateurs. Il sera aussi un familier des plus célèbres radi-

## Décès de Notre Vice-Président Marcel RUBY



D.R.



D.R.

«Alain Jacky BÉLISSA - Paule RUBY - Philippe HERZOG»



«Paule RUBY - Philippe HERZOG»

D.R.

caux de l'après-guerre, parmi lesquels, Félix GAILLARD, Maurice FAURE, Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER... Ses compétences politiques le conduiront jusque dans les cabinets ministériels d'André MASEROLLI et d'André ROSSINOT. Président de la Fédération Radicale du Rhône jusque dans les années 1970 pendant dix ans et de la Fédération Régionale Rhône-Alpes, il a en outre dirigé la commission de discipline durant vingt ans.

Il est Vice-Président d'honneur du Parti Radical, membre du Bureau National. Universitaire internationalement reconnu, et il a été

l'un des pionniers de l'enseignement à distance, l'actuel CNED. On lui doit la publication de trente-sept ouvrages qui témoignent de ses passions pour l'Histoire, la ville de Lyon, le radicalisme.

Certaines de ces oeuvres ont été écrites en nom propre, d'autres en collectif sous son autorité<sup>1</sup>. Marcel RUBY a consacré une vingtaine d'ouvrages à l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, dont il est l'un des spécialistes les plus érudits, livres portant notamment sur les réseaux (La guerre secrète), la Résistance (Prix littéraire de la Résistance 1983) et la déportation (Le livre de la Déportation, publié aux Éditions Robert LAFFONT, est considéré comme le livre de référence sur les camps de concentration).

La Deuxième Guerre mondiale, mais aussi Lyon, le radicalisme, l'humanisme, la mondialisation... sont les thèmes récurrents de son oeuvre, riches d'enseignements, profonds et généreux, récompensés en 1997 par le prix de l'Académie Française. Il est commandeur de la Légion d'Honneur et titulaire des plus hautes distinctions militaires et civiles, françaises et étrangères. Homme d'énergie et de conviction, d'érudition et de pédagogie, exigeant avec les autres comme il l'était avec lui-même, les convictions humanistes chevillées au corps, Marcel RUBY a été un exemple, une référence pour des générations de militants.

Une délégation de l'A.N.C.M.P., conduite par notre Président Philippe HERZOG, a assisté aux obsèques qui

ont eu lieu le mardi 14 juin à l'Église du Val de Grâce en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille, et plus particulièrement à sa femme Paule et à ses enfants. ■



D.R.

- 1 :
- Histoire de Dieu (2002-Ed. du Rocher) préface de René Rémond
  - Lyon radicale, un siècle de maires radicaux (2001 Ed. Lyonnaises d'Art et d'histoire)
  - Résistance civile et résistance militaire (2000- Ed. Hermès)
  - Mondialisation et solidarité, solidarisme au XXIème siècle (1998-Ed. Corsaire).



D.R.

**CHAMBRE & SÉNAT**  
**INVITÉE DE**  
**SON EXCELLENCE MONSIEUR**  
**DUŠAN T. BATAKOVIĆ,**  
**AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE SERBIE**  
**EN FRANCE**



«Son Excellence Monsieur Dušan T. BATAKOVIĆ et Madame Gordana PLAMENAC»

D.R.

touristique et les atouts de la Serbie, qui n'est qu'à 2h15 de Paris. Deux vols directs par jour depuis Paris sont assurés, ainsi que plusieurs vols quotidiens. Une trentaine de compagnies aériennes desservent Belgrade.

La Serbie et Belgrade offrent de nombreux lieux non envahis par un tourisme de masse, très accessibles, aux hébergements confortables et aux activités culturelles et sportives d'une grande richesse.

Le Spectre d'Ottokar, fanfare de Nantes, 2<sup>e</sup> prix au Festival de Guča 2011, a animé cette très belle réception qui s'est poursuivie par un cocktail.

Rappelons que, depuis 1961, le village serbe de Guča organise un festival entre folklore traditionnel et nuits festives qui a accueilli 950 000 visiteurs en 2010. Le Festival de trompettes de Dragacevo à Guča contribue depuis 50 ans à ce que le nom de la Serbie soit connu dans le monde entier pour sa tradition riche et unique, sa musique populaire, ses excellentes fêtes et son hospitalité sincère.



«Le Spectre d'Ottokar, fanfare de Nantes»

D.R.



# LE PRÉSIDENT PHILIPPE HERZOG S'EST RENDU À LA SOIRÉE DONNÉE PAR NATHALIE MARTY ET JEAN-FRANÇOIS BOUTINEAU (MEMBRE DE L'A.N.C.M.P.) QUI ONT FÊTÉ LEUR MARIAGE



D.R.



*Nathalie MARTY et Jean-François BOUTINEAU*



D.R.

**L**is se sont dits oui! C'est le 20 Mai dernier que Nathalie MARTY et Jean-François BOUTINEAU se sont mariés et ont « décidé de tout partager ».

**P**our fêter ce mariage la soirée s'est déroulée au merveilleux Mas de Gleyzes dans le Gard, transformé pour l'occasion en fabuleux lieu de réception où les plats rivalisaient de délicatesse et d'imagination.

**P**hilippe HERZOG et son épouse, ainsi que Noumadi KAMARA et son épouse, figuraient parmi les nombreux invités de cette noce romantique, dans ce mas hier, mas vigneron du XVI<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui, lieu de villégiature au milieu des vignes et des oliviers, non loin du pont du Gard et des arènes de Nîmes. Jean-François BOUTINEAU a accepté de faire visiter son domaine qui propose des chambres d'hôtes et une table



Nathalie MARTY et Jean-François BOUTINEAU



D.R.

« Le célèbre groupe musical Chico & The Gypsies »



D.R.



D.R.

d'hôtes, dans un décor verdoyant sans oublier la piscine. Puis sous un soleil généreux, digne de cette région, les mets se sont succédés avec délice tout au long de cette soirée, accompagnés de merveilleux vins et tout naturellement de champagne. Le gâteau nuptial a couronné cette cérémonie. Le célèbre groupe musical Chico & The Gypsies a animé cette réception qui n'a pas manqué d'offrir aux invités un espace dansant jusqu'à la fin de cette fête.

Vêtue d'une robe de mariée signée Suzanne Ermann, Nathalie a sublimé sa tenue, avec sa grâce et, son sourire radieux traduisait son bonheur et sa complicité auprès de Jean-François. D'ailleurs ils partagent la même passion de la conduite automobile, notamment le pilotage sur glace. Philippe Herzog a félicité Nathalie et Jean-François et leur a présenté au nom de l'ANCMP tous ses vœux de bonheur, en les remerciant pour cette excellente soirée. ■



© «Présidence de la République - C. ALIX»

De nos envoyés spéciaux Roselyne PIPERNOS &amp; Robert FRANKLIN

G8

UNE REUNION  
AU SOMMET

**D**eauville, station balnéaire de Normandie a accueillie le 26 et 27 Mai dernier les représentants des 8 plus grands pays du monde, l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et la Russie.

Les membres du G8 représentent 15 % de la population mondiale, 65 % du PIB et les deux tiers du commerce international. Le Sommet de Deauville marque une ouverture sans précédent. Le 26 mai, les figures emblématiques ayant participé au e-G8 de Paris ont été invitées à échanger avec les chefs d'Etats et de gouvernement lors d'une session de travail consacrée à Internet. Le 27 mai, la France organise une réunion élargie à plusieurs pays africains : Afrique du Sud, Algérie, Nigéria, Sénégal, puis Côte d'Ivoire, Niger, Guinée Conakry.

### A QUOI SERT LE G8 ?

**L**e G8 a été la principale enceinte d'orientation et d'impulsion au plan international sur les grandes questions de la paix et de la sécurité, ainsi que les enjeux de la mondialisation et du développement, alors qu'à l'ori-

gine, le G8 était centré sur les questions économiques et financières. Le Sommet de Deauville est le Sommet des libertés et de la démocratie.

### LES PRINCIPAUX SUJETS DÉBATUS AU SOMMET DU G8.

#### 1. PRIORITES DE LA PRESIDENCE FRANCAISE DU G8 EN 2011.

- **Les printemps arabes.**
- **Les progrès de la démocratie en Afrique.**
- **Internet.**

#### 2. LE G8 ET LES PRINTEMPS ARABES : LE PARTENARIAT.

**L**e monde arabe connaît depuis décembre 2010 une série de révolution et de transitions démocratiques, qui revêtent un caractère historique.

La présidence française du G8 a donc pris toute la mesure des aspirations des peuples, qui doivent être accompagnées et confortées. Les « printemps arabes » était donc au cœur du Sommet, placé sous le signe des libertés et de la démocratie.

#### 3. LE G8 ET INTERNET

**L**e développement d'internet fait face à des enjeux majeurs :

**Comment favoriser la liberté d'expression sur internet tout en garantissant les autres droits fondamentaux !**

**Comment protéger les données personnelles sur internet tout en permettant leur circulation légitime, dans la mesure où elle est nécessaire au développement du commerce en ligne !**

**Comment faire respecter les droits des créateurs sur internet tout en satisfaisant la forte demande de contenus et de services de la part des internautes !**

**Comment prévenir et réagir aux cyber-attaques !**

**Comment soutenir les pays en développement afin qu'ils bénéficient au mieux des apports des technologies de l'information et de la communication !**

**Pour faire face à tous ces enjeux, comment les Etats peuvent-ils jouer pleinement leur rôle, dans le cadre d'un modèle de gouvernance multi-acteurs !**



#### 4 - LE G8 ET LA SURETE NUCLEAIRE

Les membres du G8 coopèrent depuis longtemps sur les questions de sûreté nucléaire. Le G8, qui regroupe une majorité d'utilisateurs de l'énergie nucléaire et les plus importants fournisseurs de cette technologie, a une responsabilité particulière dans la réponse à apporter au niveau international face aux inquiétudes légitimes qui se sont manifestées après l'accident survenu dans la centrale de Fukushima-Daïchi.

#### 5 - LE G8 ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La lutte contre le changement climatique reste un enjeu fondamental de la coopération internationale. La multiplication des événements climatiques extrêmes en Asie du Sud-Est ou sur le continent américain, est préoccupante.

Des progrès restent à accomplir dans les différents volets de la négociation :

- sur la question centrale de l'atténuation.
- sur la question essentielle du financement
- sur la question de la forme juridique du futur régime de lutte contre le changement climatique.

#### 6 - PARTENARIAT AVEC L'AFRIQUE

La population de l'Afrique subsaharienne devrait, selon les Nations-Unis, atteindre les 2 milliards d'habitants d'ici 2050, soit près de 20 % de la population mondiale, alors que le continent africain ne représente actuellement que 4 % du PIB de la planète. L'Afrique est un continent qui émerge,



© «Présidence de la République - C. ALIX»

avec une croissance économique de 5 % en moyenne. L'enjeu du G8 est de renforcer cette croissance en valorisant mieux et de manière durable le potentiel du continent africain.

#### 7 - SUIVI DES ENGAGEMENTS DU G8 SUR LE DEVELOPPEMENT.

Le G8 a engagé depuis le Sommet de l'Aquila en 2009 un processus sans précédent de suivi de ses engagements en matière de développement, fondé sur la transparence. Neuf secteurs du développement sont couverts :

- aide et efficacité de l'aide
- développement économique
- santé
- eau et assainissement
- sécurité alimentaire
- éducation
- gouvernance
- paix et sécurité
- environnement
- énergie

#### 8 - PAIX ET SECURITE INTERNATIONALES.

Face à des menaces qui ne connaissent pas de frontières, qu'il s'agisse de

la lutte contre le terrorisme, contre la prolifération des armes de destruction massive ou le trafic de drogue, il est impératif de renforcer encore la coopération internationale et de définir les réponses à apporter. La France a donc proposé à ses partenaires des actions concrètes et une approche pragmatique.

#### 9 - TRAFIC TRANSATLANTIQUE DE COCAÏNE.

Parmi les priorités du G8 a été fixée la lutte contre la déstabilisation des Etats touchés par le trafic transatlantique de cocaïne.

La montée du trafic transatlantique de cocaïne et ses effets néfastes sur des régions entières ont conduit la France à proposer une initiative qui réunirait une vingtaine de pays d'Amérique (Nord et Sud), d'Afrique et d'Europe particulièrement concernés par ce narcotrafic.

L'ampleur prise par la criminalité organisée affaiblit certains Etats, voire des régions entières, par la pénétration de l'argent des trafics dans les économies, la corruption qu'elle génère et par la violence engendrée par des rivalités entre groupes criminels pour capter les marchés.



**10 - CROISSANCE VERTE ET INNOVATION.**

L'innovation et la croissance verte constituent des gisements essentiels pour l'économie et l'emploi des pays du G8. Des sommets précédents ont lancé plusieurs initiatives en faveur de l'efficacité énergétique et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

**11 - PARTENARIAT MONDIAL CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET DE MATIÈRES CONNEXES.**

Ce partenariat du monde entier s'est traduit concrètement par de nombreux projets de destruction d'armes chimiques, de démantèlement de sous-marins nucléaires mis hors service, d'élimination de matières nucléaires fissiles et de sources radiologiques, et de reconversion d'anciens chercheurs du secteur de l'armement. Les actions qui ont été menées dans ce cadre ont permis une réduction durable des risques de prolifération des armes de destruction massive. Cette initiative de coopération internationale rassemble aujourd'hui

23 Etats, tous unis dans le but commun de promouvoir la non-prolifération, le désarmement, la lutte contre le terrorisme et la sûreté nucléaire, biologique et chimique.

**12 - LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET DE LEURS VECTEURS.**

La lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs constitue une priorité continue des membres du G8. Le G8 soutient activement le régime international de non-prolifération, en promouvant notamment le renforcement des traités internationaux pertinents, à commencer par le Traité de Non-prolifération nucléaire (NTP), véritable clé de voûte du régime de non-prolifération. Il œuvre aussi à améliorer l'efficacité et l'action des organisations internationales (AIEA, OIAC, OTIEN).

Le G8 est également actif dans le traitement des crises régionales de prolifération (Iran, Corée du Nord) et a régulièrement condamné le développement de programmes clandestins

d'armes de destruction massive et les violations répétées, par certains Etats, de leurs obligations internationales.

**13 - OBJECTIF DE LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DU G8**

- Renforcer la cohérence du G8.
- Mettre l'accent sur la menace que représente la prolifération des missiles balistiques.
- Adopter une approche plus concrète de la lutte contre la prolifération.
- Préparer les grandes échéances internationales.

**14 - LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

La lutte contre le terrorisme a connu un succès important avec la mort d'Oussama Ben Laden. Mais elle reste plus que jamais une priorité du G8.

Le terrorisme concerne en effet tous les pays et met en jeu la stabilité de régions entières. Face à cette menace globale, la coopération régionale et internationale est une nécessité absolue.

Le G8 permet de partager les informations sur la menace terroriste, ainsi que les expériences et les bonnes pratiques de chaque pays. Il favorise également une coordination politique et stratégiquement efficace entre ses Etats membres dans la lutte antiterroriste, en menant une analyse commune et approfondie de la nature, des modes de recrutement et d'action des mouvements terroristes.

Le G8 continuera de jouer le rôle d'impulsion politique qui est le sien, en vue de renforcer les capacités des Etats les plus vulnérables ainsi que les initiatives de coopération régionales.



© «Présidence de la République - C. ALIX»



© «Présidence de la République - C. ALIX»

## SOMMET DE DEAUVILLE LES CONJOINTS

**A** l'initiative de Mme Carla Bruni-Sarkozy, les conjoints des Chefs d'Etats et de gouvernement participant au sommet du G8 à Deauville se sont réunis pour des séances de travail sur le thème de la lutte contre l'illettrisme et la protection des mères et des enfants contre le SIDA.

## L'ILLETTRISME

**L'**illettrisme touche des dizaines de millions d'hommes et de femmes dans le monde. En Europe, on estime à 80 millions d'hommes et de femmes qui ont des difficultés avec les savoirs de base. En France, ce sont plus de 3 millions de personnes entre 18 et 65 ans qui sont confrontées à l'illettrisme. Il existe deux façons de lutter contre l'illettrisme : en prévenant tout d'abord, dès la toute petite enfance et tout au

long de la scolarité, puis en accompagnant les jeunes et les adultes en difficulté vers une sortie de l'illettrisme. Plusieurs structures sont mises en place pour lutter contre ce fléau :

- L'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI)
- La Commission Européenne
- L'Unesco

Les conjoints des Leaders du G8 ont échangé autour des causes de l'illettrisme et des solutions à lui apporter, en partageant leurs expériences respectives.

### - LE SIDA

Mme Carla Bruni-Sarkozy a rappelé que près de 400 000 enfants naissent chaque année porteur du VIH. Plus de 80% vivent en Afrique Sub-saharienne. Un traitement existe, efficace et peut être coûteux. Il est inadmissible et injuste que la santé et l'accès aux soins soient

réservés aux femmes enceintes dans les pays les plus riches. Nous devons mobiliser les leaders politiques, les médias et le grand public pour mettre fin à ce fléau et pour qu'en 2015 une génération sans SIDA puisse voir le jour.

## LES BIENS PUBLICS MONDIAUX

### LA SANTE ET LE DEVELOPPEMENT

**E**n marge du G8, plusieurs réunions ont eu lieu et ont donné lieu à des échanges sur :

- La France et les OMD : La santé des mères et des enfants.
- La France et l'accès à un médicament de qualité.
- La France et la lutte contre la tuberculose.
- La France et la lutte contre le paludisme.
- La France et la lutte contre le sida.



# CHRONIQUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

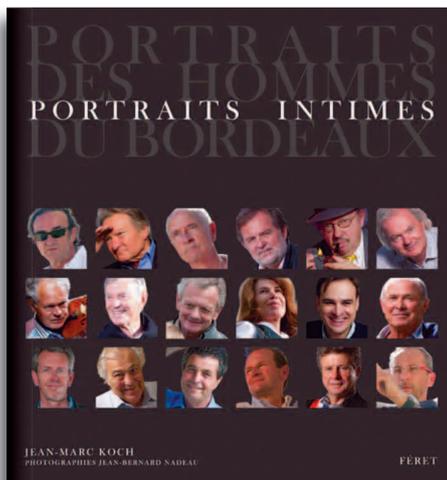
## PAR JOCELYNE KAMARA

### PORTRAITS INTIMES DES HOMMES DU BORDEAUX

Jean-Marc Koch

2011, 120p, 29,90€

Éditions FÉRET



Connaître le vin, c'est également découvrir les hommes et les femmes qui l'élaborent, le vendent, le défendent ou en assurent la promotion. Ils remplissent leur rôle avec une passion qui, souvent, dépasse la mission qui leur est attribuée et ces personnalités, parfois hautes en couleur, viscéralement attachées à leur région de production, ont bien d'autres sensibilités qui les conduisent à s'investir pour les autres, dans la ville, au cœur de leur campagne ou encore, en parcourant le monde.

Portraits Intimes offre une vision différente et dynamique du monde du Bordeaux, basée sur les expériences

de vie de dix-huit personnes qui nous révèlent parcours, motivations, regrets ou envies.

Par ces entretiens, Jean-Marc Koch a souhaité nous faire découvrir une autre facette de ces hommes et cette femme qui ont su prendre des risques et innover à Bordeaux. Entre révélations et coups de gueule, souvenirs intimes et coups de cœurs, l'auteur dévoile le côté «vie privée» de ces personnages.

Ces tranches de vie sont illustrées par des portraits de Jean-Bernard Nadeau, accompagnés de documents photographiques personnels.

Vous découvrirez avec étonnement et bonheur ces mousquetaires au service du vin : David Bolzan, Hubert de Bouiard de Laforest, Florence Cathiard, Jean-Michel Cazes, Gérard César, Christian Delpéuch, Denis Dubourdieu, Jean-Paul Jauffret, Max de Lestapis, André Lurton, Pierre Lurton, Alain Moueix, Michel Portos, Philippe Raoux, Alain Raynaud, Éric Roux, Bernard Sirot et Jean-Louis Triaud.

Jean-Marc Koch signe ici son premier ouvrage. Il a passé plus de vingt ans à la direction marketing du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux.

### COMMENT RÉUSSIR SES EXPORTATIONS DE VIN EN CHINE

Grégory Chantereau

Photographies de Philippe Abergel

2011, 64p, 9,90€

Éditions FÉRET



Depuis cinq ans, la Chine apparaît comme un eldorado pour les producteurs de vins français. Il est vrai qu'il s'agit d'un marché avec un potentiel important et une progression de consommation sans égale à travers le monde.

Ce précis, basé sur l'expérience concrète de son auteur, développe les moyens indispensables à mettre en œuvre pour réussir son implantation en Chine.



Après avoir donné le contexte général du marché de Chine Populaire, Grégory Chantereau dresse un panorama du commerce du vin avec les spécificités culturelles chinoises. Ensuite il développe les différentes stratégies commerciales possibles, les erreurs à éviter et les moyens gagnants pour bien réussir. Les aspects réglementaires et contractuels sont traités en fin d'ouvrage, offrant ainsi au lecteur un outil pratique et complet.

## A LIRE

### À BORD DU FRANCE

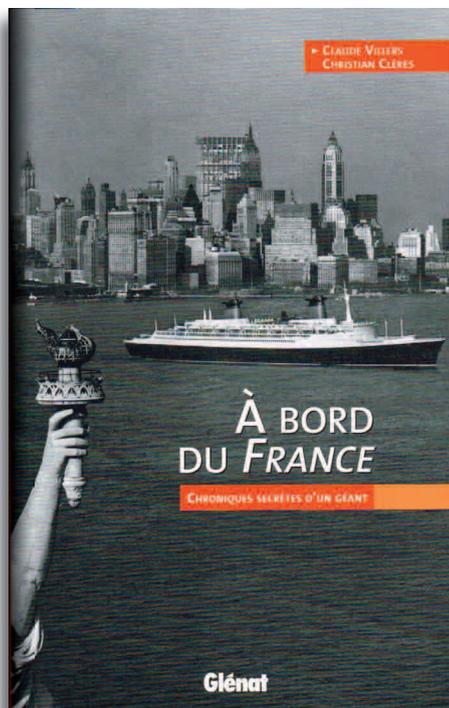
Chroniques secrètes d'un géant

Claude Villers

Christian Clères

Mars 2011, 296p, 19,95€

Éditions GLÉNAT



Une plongée dans la vie quotidienne à bord du France, fourmillant d'anecdotes savoureuses et véridiques. Une chronique intime de la vie sur ce géant des mers que personne n'a oublié. Les rapports de voyage du

France (notes des capitaines et commissaires de tous les services) livrent une mine d'anecdotes savoureuses, de faits étonnants, de détails émouvants, qui nous replongent dans la grande époque des transatlantiques. Qu'elles concernent la vie du bord, les problèmes d'intendance, les incidents de passagers, les questions de budget, les rivalités avec le Queen Mary, elles sont drôles, désuètes, pertinentes, tendres, techniques, délicieuses, et constituent un reflet du quotidien à bord d'un géant des mers.

En 1996, Claude Villers et Christian Clères avaient écrit ensemble le best-seller France, un rêve de géant. Mais ils n'avaient alors pas tout dévoilé...

Se replongeant dans les rapports des 377 voyages transatlantiques, 93 croisières et 2 tours du monde agrémentés des souvenirs personnels de Claude Villers, les auteurs reconstituent, le temps d'une traversée entre Le Havre et New York, la vie intime à bord du France.

## A LIRE

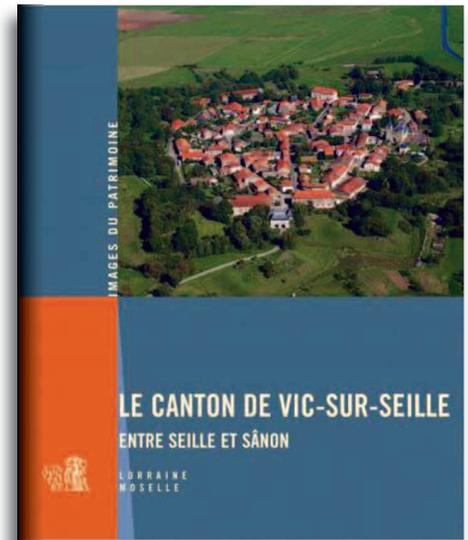
### LE CANTON DE VIC-SUR-SEILLE

Entre Seille et Sânon - Images du patrimoine (Lorraine, Moselle)

Avril 2011, 160 p, 390 illustrations, 30€

SOMOGY Éditions d'Art

Ce numéro de la collection Images du patrimoine est le fruit de l'étude d'inventaire général du canton de Vic-sur-Seille menée entre 2000 et 2008. Alliant étude de terrain et recherches en archives, l'ouvrage s'attache au patrimoine architectural et mobilier de l'Antiquité aux années 1960. Ce territoire d'une grande variété voit se côtoyer des vestiges les plus divers allant de l'exploitation du sel pratiquée depuis l'âge du bronze à l'architecture urbaine de Vic-sur-Seille,

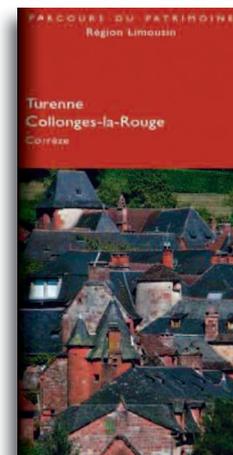


en passant par les signes de la puissance temporelle des Evêques de Metz (fortifications et édifices religieux majeurs) et maints témoignages plus modestes de l'activité agricole et de son évolution entre le XVIIIe et XXe siècle. C'est donc un visage varié qu'offre ce territoire, dont le caractère doit une part de ses contrastes à son histoire riche de rebonds.

Cet ouvrage est coédité avec le Service de l'Inventaire et du Patrimoine du Conseil Général de la Moselle et le Service régional de l'Inventaire et du Patrimoine de la région Lorraine.

## A LIRE

### TURENNE ET COLLONGES-LA-ROUGE, CORRÈZE



Parcours du Patrimoine, région Limousin

Juin 2011, 96p, 150 illustrations, 9,50€

SOMOGY Éditions d'Art



Le nom de Turenne, qui signifiait «hauteur», fut tout naturellement choisi pour cette citadelle corrézienne du IXe siècle dominant depuis son promontoire la vallée de la Tourmente.

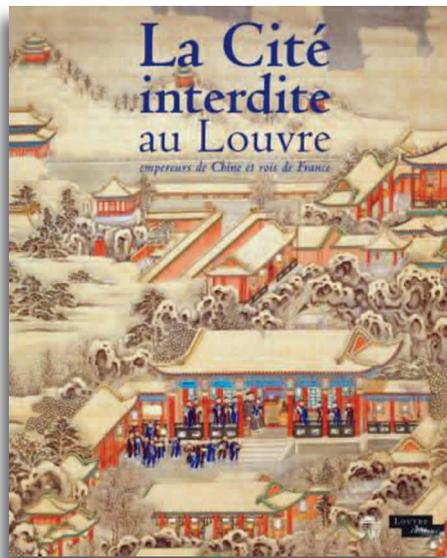
La beauté et la richesse de son patrimoine historique (tours datant des XIIIe et XIVe siècles : tour du Trésor, tour César et tour de la Poudrière ; vestiges de fortifications et de donjons ; hôtels particuliers du XVe siècle ; maisons et ruelles caractéristiques) en font l'un des rares villages à bénéficier du label « Plus beaux villages de France ». À proximité de Turenne, se trouve Collonges-la-Rouge, un village attesté dès le VIIIe siècle, intégralement construit en grès rouge. Son patrimoine architectural est tout aussi remarquable : halles des XVIe et XVIIe siècles, maisons particulières inscrites aux Monuments historiques, comme la maison de la Sirène datant du XVIe siècle et ayant appartenu au mari de Colette, Henri de Jouvenel, prieuré du XVIe siècle... et qui lui vaut également de partager le label « Plus beaux villages de France ». Cet ouvrage propose un parcours des plus détaillés entre ces deux sites urbains d'exception, alentours compris.

Cet ouvrage est coédité avec le Conseil Général de la Corrèze et les villes de Turenne et Collonges-la-Rouge. Existe en version anglaise.

## A LIRE

### LA CITÉ INTERDITE AU LOUVRE

Empereurs de Chine et rois de France  
Septembre 2011, 320p, 250 illustrations, 45€  
SOMOGY Éditions d'Art



La Cité interdite de Pékin a depuis toujours exercé une fascination

sur l'Occident. Réservée aux familles impériales ainsi qu'à leur entourage, la fameuse cité était interdite d'accès au peuple chinois qui n'avait le droit ni de s'en approcher ni même de la regarder. Pour construire le plus vaste complexe architectural de Chine s'étendant sur 72 ha, quatorze années et plus d'un million d'ouvriers furent nécessaires. Entre 1420 et 1924, 24 empereurs s'y sont succédé, accumulant des trésors incommensurables, jalousement conservés et transmis d'une génération à la suivante. Une série importante de ces trésors, désormais nationaux, et jamais encore sortis de Chine, est présentée à cette occasion.

Des pièces exceptionnelles des XIIIe, XIIIe et XIVe siècles figureront aux côtés d'œuvres occidentales non moins remarquables (comme la plus ancienne cartographie de Pékin connue en Occident), un rapprochement qui aura pour effet d'attester du rayonnement de Pékin et de la Chine jusqu'en Occident.

**Ouvrage coédité avec le musée du Louvre. Exposition au musée du Louvre du 28 septembre 2011 au 9 janvier 2012. Existe en version chinoise.**

## A VOIR



### DESTINS SOUVERAINS NAPOLÉON IER, LE TSAR ET LE ROI DE SUÈDE EXPOSITION au Musée National du Palais Impérial de Compiègne

Cette exposition est organisée par la Réunion des Musées Nationaux, Grand Palais et le Musée national du Palais de Compiègne en partenariat avec le National Museum de Stockholm, les collections royales suédoises et le Musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg.

Elle est placée sous le haut patronage de Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République française. Le château de Malmaison, résidence de l'impératrice Joséphine accueillie avec le Palais impérial de Compiègne une partie de l'exposition organisée à Stockholm en 2010 consacrée à Napoléon 1<sup>er</sup>, au Tsar Alexandre I<sup>er</sup> et au Maréchal Bernadotte devenu le Roi de Suède Charles XIV Jean. Cette exposition, au palais impérial de Compiègne, réunit près de 150



œuvres provenant pour l'essentiel des prestigieuses collections du National Museum de Stockholm, des collections royales suédoises et du Musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg. Cet ensemble est complété par des œuvres prêtées par le musée de Copenhague ainsi que de plusieurs musées français parmi lesquels le Musée du Louvre, le musée national du château de Versailles et le musée Carnavalet.

**D**ans l'ombre de Napoléon 1<sup>er</sup> d'autres destins croisent le sien, s'y rallient, s'en accommodent ou s'y opposent. En France, moins connus, ils n'en sont pas moins fascinants. Deux souverains du nord de l'Europe, Bernadotte, roi de Suède, et Alexandre 1<sup>er</sup>, Tsar de toutes les Russies, se heurtent aux ambitions de l'Empereur jusqu'à sa

chute ultime. Si le premier doit son incroyable destinée à ses talents, à la Révolution et à l'Empire, le second suit la voie tracée par sa grand-mère, la Grande Catherine, et mène une politique européenne d'une rare clairvoyance. Bernadotte, simple soldat du Béarn, accède aux plus hautes fonctions. Maréchal d'Empire, il devient, par son élection en 1810, prince héritier du trône de Suède. Il doit aussi son épopée à une épouse,

Désirée Clary, première fiancée et belle-sœur de Napoléon 1<sup>er</sup>. Les Suédois reconnaissent aujourd'hui Bernadotte comme le père de la Suède moderne. Napoléon 1<sup>er</sup> n'a cessé de fasciner, et, à travers lui, le style Empire qui constitue une source d'inspiration et un rayonnement qui influencent les créations artistiques en Suède et en Russie.

Le palais de Compiègne retrace, le temps de l'exposition, le destin hors du commun des trois souverains, Napoléon Ier, Bernadotte, roi de Suède et Alexandre, tsar de toutes les Russies : alliés, rivaux politiques et militaires, ils ont marqué le devenir européen au début du XIXe siècle.

**S**urvivra à la chute de l'Empereur, jusqu'aux frontières de l'Oural, la force des symboles impériaux portés par les arts décoratifs, reflets d'un savoir-faire à la française.

**Jusqu'au 9 Janvier 2012**

**Château de Compiègne**

**Place du Général de Gaulle**

**60200 - Compiègne**

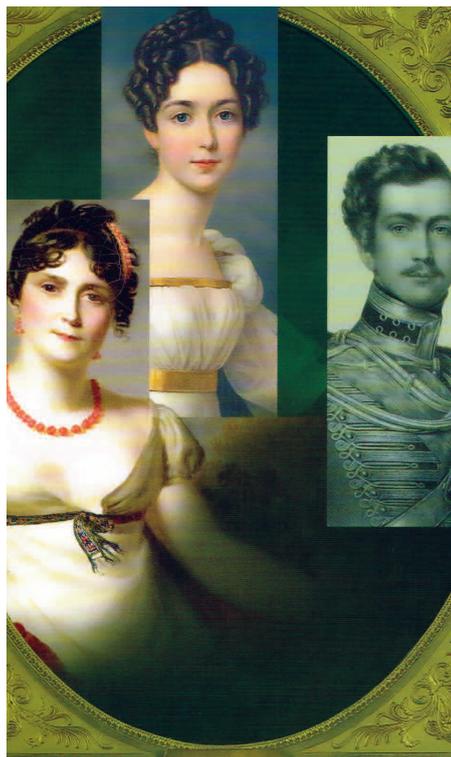
**Courriel :**

[chateau.compiegne@culture.gouv.fr](mailto:chateau.compiegne@culture.gouv.fr)

**Tél.: 03.44.38.47.00**

## A VOIR

### DESTINS SOUVERAINS JOSÉPHINE, LA SUÈDE ET LA RUSSIE



#### EXPOSITION au Musée National des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau.

**C**ette exposition se concentre sur les réseaux familiaux qui se sont tissés entre les trois dynasties par l'intermédiaire de l'Impératrice et de sa descendance, de nombreux prêts en provenance des collections suédoises et russes viennent enrichir le propos, illustré par la présentation de quelque cent cinquante œuvres. En effet, tandis que Joséphine de Leuchtenberg, fille du prince Eugène de Beauharnais et aînée des petites-filles de l'Impératrice, épouse en 1823 le prince héritier Oscar de Suède, son frère puîné, Maximilien, s'allie en 1839 avec la fille du tsar Nicolas Ier.

**L**'analyse de ces liens familiaux permet de suivre le chemin des collections de l'Impératrice dont des chefs d'œuvre figurent de nos jours aussi bien

dans les collections royales suédoises qu'au musée de l'Ermitage, héritier des œuvres d'art des Beauharnais-Leuchtenberg-Romanov.

**A**u-delà du goût de l'Impératrice, ces pièces de prestige reflètent les canons artistiques de l'époque en même temps qu'elles les véhiculent. Ainsi en est-il des pièces du célèbre service Dihl et Guerhard conservées au musée de l'Ermitage qui retrouveront celles que possède Malmaison, entreprise pour la première fois tentée en France depuis l'envoi de ce service à Munich par le Prince Eugène. Ces œuvres d'une maîtrise technique rare, et notamment les pièces du surtout, témoignent de la persistance des modèles antiques. En écho on peut découvrir des peintures des collections de l'Impératrice que le musée de l'Ermitage prête très exceptionnellement.



De nombreux portraits des collections royales suédoises nous révèlent les visages d'Oscar, prince héritier de Suède et de sa jeune épouse la princesse Joséphine; une série de bustes font revivre leurs enfants. Du côté russe, les portraits de Maximilien de Leuchtenberg et de la princesse Maria Nicolaïe-

vna, fille du tsar, rappellent leur union. La compréhension de ces liens familiaux, constitutifs de la construction de l'Europe postnapoléonienne, passe aussi par tous les souvenirs intimes, bibelots et objets du quotidien de ces princes, prêtés par les collections royales suédoises.

**Jusqu'au 9 Janvier 2012**

**Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau**

**Avenue du Château de Malmaison**

**92500 Rueil-Malmaison**

**Tél : 01.41.29.05.55**

[www.chateau-malmaison.fr](http://www.chateau-malmaison.fr)

## A VOIR



### Giacometti et les Étrusques À LA PINACOTHÈQUE DE PARIS

La Pinacothèque de Paris présente une lecture inédite de l'œuvre du sculpteur Alberto Giacometti. L'exposition événement de la rentrée, intitulée *Giacometti et les Étrusques*, était attendue à Paris par les spécialistes et les amateurs de l'artiste depuis plus de cinquante ans.

L'intérêt de Giacometti pour la figure primitive se retrouve très tôt dans son œuvre, mais l'art étrusque en particulier va provoquer chez l'artiste un bouleversement considérable. Il découvre cette civilisation brillante au département d'archéologie du Louvre et surtout au cours de l'exposition sur *l'Art et la Civilisation des Étrusques* de 1955 à Paris.

Ce peuple étrange et mystérieux, créa une forme d'art exceptionnel en qualité, en richesse et en beauté, composée principalement de sarcophages sculptés et de figures guerrières puissantes. Les étrusques développèrent également une forme de figure sculptée longiligne. Le choc fut tel pour Giacometti qu'il souhaita aller plus loin dans la compréhension de ce peuple et de son art. Cette révélation constitue l'une des clés essentielles à la compréhension de sa forme de création la plus connue et la plus forte : la représentation de longues figures verticales, émaciées à l'extrême.

L'artiste se rendit en Toscane afin d'approfondir ses recherches sur cette civilisation antique. C'est à Volterra, cité de l'Étrurie, qu'il découvre l'œuvre sculptée emblématique du monde étrusque, *l'Ombre du soir*. Les figures célèbres de Giacometti, des séries de *Femme de Venise* à celles des *Homme qui marche*, ne peuvent se concevoir sans référence à cette sculpture longiligne et puissante.

La Pinacothèque de Paris présente aujourd'hui ce rapprochement exceptionnel. *L'Ombre du soir* est accompagnée de plus de cent cinquante objets étrusques exposés avec une trentaine de sculptures de Giacometti.

**Jusqu'au 8 janvier 2012**

**Pinacothèque de Paris**

**28 Place de la Madeleine**

**75008 Paris**

**Tél : 01.42.68.02.01**



## A VOIR

**PAINT B.A.L. :**  
**DES BOÎTES AUX LETTRES POUR**  
**KEITH HARING !**  
**À L'ADRESSE,**  
**MUSÉE DE LA POSTE**



La Poste, le Musée en Herbe, l'Adresse Musée de la Poste et une vingtaine de street artistes

s'engagent pour la restauration de la fresque peinte par Keith Haring à l'hôpital Necker et pour l'accès à l'art des enfants handicapés et des familles défavorisées.

Dans le cadre de l'exposition « Les Hiéroglyphes de Keith Haring » présentée au Musée en Herbe jusqu'au 1<sup>er</sup> Mars 2012, la Poste, partenaire du projet, met une vingtaine de boîtes aux lettres à disposition de street artistes. Du mois d'avril au mois de juillet 2011, armés de bombes, pinceaux, marqueurs, et avec un arc en ciel de couleurs, les artistes de rue ont pu décorer en toute liberté ces objets mythiques habituellement protégés des tagueurs.

Les boîtes aux lettres sont exposées à l'Adresse Musée de la Poste où, à l'issue de l'exposition, elles seront vendues aux enchères. Les fonds recueillis seront consacrés d'une part à la restauration de la fresque de Keith Haring, l'hôpital Necker-enfants malades et, d'autre part, au Musée en Herbe pour

lui permettre d'initier à l'art, les enfants handicapés et les familles défavorisées, ce qui est également une des missions de la Fondation Keith Haring.

Des artistes français reconnus, à l'instar de **Benjamin Sabatier**, des pionniers du «Street Art» comme **Speedy Graphito**, **Jef Aerosol**, **Jean Faucheur**, **Jérôme Mesnager...** se sont engagés aux côtés de valeurs montantes comme **L'Atlas**, **Rero**, **Tanc**, **Marko 93**, **Paella**, **Sistebane**, **Teurk**, **C215**, **Bruce**, **Osta**, **Dacruz**, **Choka**, **Toxic** et **Alexone...** La boîte aux lettres de **Mr Brainwash** fera l'aller et retour (par La Poste !) de Paris à Los Angeles et celle de **Pure Evil** voyagera jusqu'à Londres.

**Jusqu'au 1er Mars 2012.**

**L'Adresse Musée de La Poste**

**34 boulevard de Vaugirard**

**75015 Paris**

**Tel : 01 42 79 24 24 - Fax : 01 42 79 24 00**

[www.ladressedemuseedelaposte.fr](http://www.ladressedemuseedelaposte.fr)

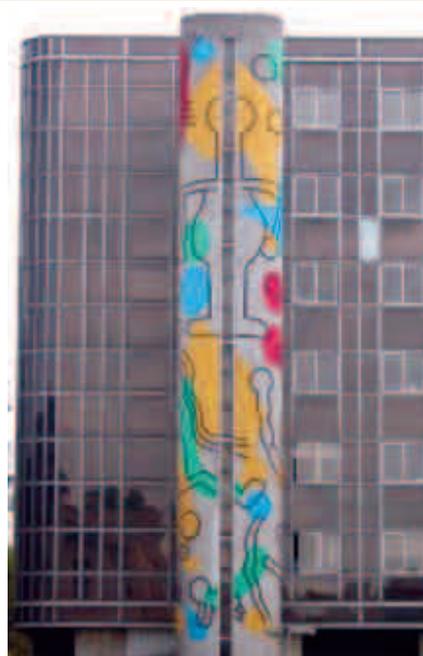
**LA VENTE AUX ENCHÈRES**  
**DES BOÎTES AUX LETTRES**

organisée par  
**ARTCURIAL-BRIEST-POULAIN-F.TAJAN**  
 aura lieu le jeudi **1er mars 2012 à 19h30**  
 à l'Adresse

**MUSÉE DE LA POSTE**  
 en présence de Jean-Paul Bailly,  
 Président du conseil d'administration de la Poste.

La fresque de l'hôpital Necker est monumentale : 27 m de haut et 15 m de large ; elle couvre le mur extérieur de l'escalier de secours du bâtiment de chirurgie pédiatrique. Œuvre majeure dans la production de Keith Haring, la fresque affiche l'engagement de l'artiste pour les enfants et contre la maladie. Elle affirme aussi sa volonté de mettre l'art à la portée de tous.

Aujourd'hui cette œuvre est en péril : le béton qui supporte les dessins s'effrite. C'est pour sauver cette œuvre que l'Adresse Musée de La Poste et le Musée en Herbe unissent leurs énergies.





## LES 39 MARCHES

DE JOHN BUCHAN ET ALFRED HITCHCOCK  
Adaptation Patrick BARLOW  
Conception originale Simon CORBLE et Nobby DIMON

Adaptation française Gérald SIBLEYRAS  
Mise en scène Eric METAYER

Décor Nils ZACHARIASEN - Lumières Philippe QUILLET

Son Vincent LUSTAUD

avec Eric METAYER, Jean-Philippe BECHE, Herrade VON MEIER et Christophe LAUBION

Les 39 marches est, de loin, le roman le plus célèbre de l'écrivain écossais John Buchan, qui fut agent de renseignement pendant la première guerre mondiale. Dans ce roman d'espionnage, le suspense subsiste tout au long du parcours de ce fugitif qui découvre un cadavre, un poignard planté en plein cœur, au beau milieu de son salon. Adapté plusieurs fois au cinéma, notamment

par Alfred Hitchcock, il est repris en pièce de théâtre avec une mise en scène décapante d'Eric Métayer, qui interprète avec trois autres comédiens plus de 150 personnages, restituant avec loufoquerie l'univers du cinéaste : Londres, la lande écossaise, des cascades, des poursuites de voiture, une histoire d'amour, espionnage, suspens...

Aux performances extraordinaires des artistes, le spectacle est à la hauteur du talent des acteurs, à l'instar des inventions et trouvailles techniques de la mise en scène.

Cela valait bien le Molière de la pièce comique et le Molière de l'adaptateur. Grâce à ce succès, la pièce est de nouveau interprétée au théâtre La Bruyère.

À voir ou revoir sans hésitation au :

Théâtre La Bruyère

5, rue La Bruyère

75009 PARIS

Location : 01.48.74.76.99



## LE CABARET DES CHICHE CAPON

Spectacle écrit, mis en scène et interprété

par les CHICHE CAPON avec :

Fred BLIN, Matthieu PILLARD,

Ricardo LO GIUDICE et

Patrick de VALETTE

À La Pépinière Théâtre

Gosses égarés dans des costumes d'adultes ou adultes ayant conservé le regard et la sensibilité des enfants, les Chiche Capon incarnent une galerie de personnages tour à tour fragiles, possessifs, jaloux, autoritaires, candides et magnanimes. En quête de beauté et d'harmonie, ils cherchent un sens au monde et à la course du temps.

Mais comme dans la vie réelle, l'élan poétique est souvent brisé par la médiocrité des comportements individuels et l'étroitesse de vue des intérêts personnels. wScrutateurs des rapports humains, les quatre Chiche

Capon emmènent les spectateurs dans les méandres de l'âme, vers un territoire où la noirceur et la pureté font finalement bon ménage pourvu que l'on conserve la part du doute et de la dérision.

Théâtre d'ombre et de lumière sur la nature humaine, Le Cabaret des Chiche Capon porte un regard tendre et moqueur, lunaire mais acerbe et précis sur les mortels que nous sommes et nos gesticulations aussi pathétiques que burlesques.

LA PÉPINIÈRE THÉÂTRE

7, rue Louis Le Grand 75002 Paris

[www.theatrelepiniere.com](http://www.theatrelepiniere.com)

ou Tél : 01.42.61.44.16



# PALAIS DES GLACES

DIRECTION JEAN-PIERRE BIGARD

théâtres  
parisiens  
associés



## Les Bodin's NOUVEAU SPECTACLE RETOUR AU PAYS

de et avec Vincent DUBOIS et Jean-Christian FRAISCINET

Décor : Luc BOISSINOT - Assistants décoration : Danièle MARCHAL et Louis BERNARD - Costumes : Marylène RICHARD  
Création Lumières : Samuel GRELLET - Musique : Hervé DEVOLDER

LOCATIONS

[www.palaisdesglaces.com](http://www.palaisdesglaces.com)

01 42 02 27 17 - 0 892 68 36 22 - [www.fnac.com](http://www.fnac.com)

MAGASINS FNAC, CARREFOUR ET POINTS DE VENTE HABITUELS

37 rue du Faubourg du Temple - 75010 Paris - Métro : République - Goncourt

PARIS  
PREMIERE

RESA  
11077107

mac  
to

Pixee  
Appil mobile

scène



## LES BODIN'S RETOUR AU PAYS AU PALAIS DES GLACES, À PARIS

De et avec  
Vincent DUBOIS et Jean-Christian FRAISCINET,  
mise en scène de  
Vincent DUBOIS et Jean-Christian FRAISCINET,  
musique de Hervé DEVOLDER,  
lumières de Samuel GRELLET,  
produit par Jean-Pierre BIGARD Productions

Après une tournée triomphale dans les  
Aznéth et à L'Olympia avec le spectacle  
«Bienvenue à la capitale» et leurs succès au ci-  
néma, les Bodin's sont de retour sur scène dans  
une toute nouvelle comédie. La saga continue...

Maria Bodin, vieille paysanne coriace de  
87 ans perd la boule.

Placée contre son gré en maison de retraite, elle  
décide de léguer sa ferme à son fils Christian,  
exilé à Paris avec femme et enfants depuis plu-  
sieurs années. Christian entrevoit l'opportunité  
d'un retour au pays. Mais cet héritage inatten-  
du n'est-il pas un cadeau empoisonné ?

**PALAIS DES GLACES**  
Grande salle

37 rue du Faubourg du temple  
75010 Paris

S  
P  
E  
C  
T  
A  
C  
L  
E